



N°3 janvier 2011

# Le Courrier du Prince

## Editorial

Sur la lancée de nos fondateurs et des souhaits qui les ont animés, nous poursuivons l'édition d'un nouveau « Courrier du Prince », avec la certitude de combler les attentes de tous les membres de notre association.

Car il ne s'agit pour nous tous, rien de moins que de « Perpétuer le souvenir de Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord », par des moyens non limitatifs que nous nous efforçons de mettre en œuvre, conformément à notre objet social.

Pour qui s'intéresse à l'histoire, c'est une inépuisable ressource que de suivre de sa naissance à sa fin dernière, la prodigieuse vie de notre « mentor ». Nous avons eu la chance en cette année 2010, particulièrement à la faveur d'un colloque qui nous a réunis dans le cadre prestigieux des hôtels de la rue de Varenne- hôtel de Clermont pour les conférences, et hôtels de Matignon et de Gallifet pour les visites- de parcourir quelques uns des sites qui marquent, de la naissance au dernier soupir, cette extraordinaire aventure, depuis la rue Ga-

rancière jusqu'à la rue Saint Florentin.

Emouvant aussi, fut pour nous tous, l'inauguration officielle de la réinstallation du tombeau du Prince, ce samedi 22 mai. La sépulture repose désormais dans la chapelle Notre Dame de la « Maison de Charité » que Talleyrand a fondée, au 6 de la rue qui porte son nom, à Valençay.

Pour le présent, le déroulement des événements politiques, économiques et sociaux que nous vivons quotidiennement, ne nous éloignent jamais de la pensée du grand homme qui anime souvent notre réflexion. A cet égard, le « Prince » cesse pour nous d'être immobile. C'est un perpétuel voyage dans l'histoire et dans le temps, dont les étapes ne sont pas sans analogie avec notre actualité. Les bons mots qui ne vieillissent pas et que nous nous plaisons à relire et à citer, en témoignent avec abondance.

Que la nouvelle année vous apporte, à vous-même et à ceux qui vous sont chers, joie, paix et sérénité.

Georges Lefaiivre  
Président

## Inauguration du tombeau de Talleyrand

Allocution d'André Beau, président d'honneur des Amis de Talleyrand

Monsieur le Préfet, Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

A la suite d'une suggestion que je lui ai faite, Monsieur le Maire et Conseiller général Claude Doucet, m'autorise à dire aujourd'hui quelques mots, près du tombeau renouvelé de Charles Maurice, prince de Talleyrand.

Sans doute c'est un privilège et je l'en remercie.

Ce privilège prend sa source de divers côtés: je suis natif de Valençay; j'ai grandi au pied de son château; j'ai appris à lire à deux pas de cette chapelle; je me suis consacré à l'histoire des lieux dès l'adolescence et crois bien n'en avoir jamais terminé; enfin, j'ai été choisi comme président de l'association des Amis de Talleyrand, dès sa création, le 29 décembre 1998 parmi d'autres postulants tout aussi compétents et dont la plupart sont ici aujourd'hui, accompagnés de nombre d'adhérents. En

effet, Les Amis de Talleyrand sont toujours vivants, sous l'impulsion de Georges Lefaivre, mon successeur, convaincus qu'ils sont du bien fondé de leur action : comprendre et défendre la mémoire du Prince de Talleyrand, grand diplomate, mais aussi, le plus célèbre des bienfaiteurs de cette Ville.

Voici donc, tout simplement, le texte de la délibération spéciale du conseil municipal de l'époque, qui, unanime, consignait sur le registre officiel, au soir des obsèques du Prince :

L'an mil huit cent trente huit, le cinq septembre, la Commune de Valençay a payé le dernier tribut de ses respects et de ses hommages à son Bienfaiteur : mais sa reconnaissance envers lui sera éternelle et sans bornes.

- Monsieur Charles Maurice de Talleyrand-Périgord, prince Duc de Talleyrand, propriétaire du château et de la Terre de Valençay, a contribué ; autant qu'il était en son pouvoir, à la prospérité de ce pays, en lui donnant des débouchés, des routes, des chemins de grande communication.

- Protecteur de la classe peu fortunée, en sa faveur il a créé et fondé, à perpétuité, une maison de charité et de bienfaisance, pour l'éducation religieuse et morale des

enfants, établissement où les parents eux-mêmes, dans leurs maladies, trouvent des secours et des consolations.

- Père des pauvres, par son testament, il leur a légué une somme de mille francs ; et a fondé une rente perpétuelle de cinq cents francs, pour subvenir à leurs premiers besoins.

- Tant de bienveillance pour cette commune ne suffisait point à son amour : il lui a légué le don le plus précieux qu'il pouvait lui faire, en voulant qu'elle fût la dépositaire de ses dépouilles mortelles.

- En exécution de Ses Dernières Volontés, le Roi, par décision du quatre du mois de juin dernier, a autorisé l'inhumation dans la chapelle des Sœurs de la Charité à Valençay, du corps de feu Monsieur le prince de Talleyrand, décédé à Paris le dix-sept mai, présente année, à trois heures trois quart du soir ; âgé de quatre-vingt quatre ans, trois mois.

- Le corps arrivé à Valençay dans la nuit du trois au quatre, a été déposé à l'église, où Monsieur le curé de la paroisse accompagné de son clergé, l'a reçu.

- Ce jour'hui cinq septembre ont eu lieu les cérémonies des obsèques et de la sépulture ainsi qu'il suit.

- L'église paroissiale convertie en chapelle ardente, n'était éclairée que par la lueur des lampes, par un nombre infini de bougies allumées dans son

enceinte ; et par la multitude de cierges brûlant sur l'autel et autour du corps, placé au milieu du chœur, sur un catafalque élevé, orné avec soin de tentures et de draperies, autant que le local avait pu le permettre. Toute l'église à l'intérieur était tendue de noir.

- L'affluence des étrangers, venus des villes circonvoisines à plusieurs lieues était telle, que, jointe à la population de Valençay, il y avait encombrement dans toutes les rues, surtout celles que le cortège devait suivre.

- Les brigades de gendarmerie circonvoisines avaient été détachées pour se joindre à celle de Valençay. Le détachement spécialement chargé de maintenir l'ordre et la police, était commandé par Mr le capitaine et Mr le lieutenant de la compagnie du Département. Dès les dix heures du matin le détachement s'est rendu à l'église.

- A dix heures et demie, le corps municipal, Mr le juge de Paix et les autres fonctionnaires publics sont sortis de la salle de la mairie, où ils avaient été convoqués et s'étaient réunis. La garde nationale rangée en bataille sur la place, en face de la mairie, ayant ouvert les rangs, le cortège s'est dirigé vers l'Eglise dans l'ordre suivant : la compagnie des sapeurs pompiers, marchant en tête, à trente pas en avant ; la compagnie des grenadiers, et celle des chasseurs au mi-

lieu, et accompagnant les corps constitués; lesquels, arrivés à l'église, ont pris place dans la chapelle de la Vierge qui leur était réservée.

A onze heures, la famille, et les personnes particulièrement invitées au deuil, conduit par Monsieur le duc de Valençay, petit neveu de feu Monsieur le prince se sont rendues et ont pris place dans la chapelle de Saint Ferdinand.

La partie supérieure de la nef (sous les cloches) ainsi que le chœur de l'église étaient occupés par un clergé nombreux. Dès que la famille a été placée a commencé le chant de la messe de requiem, qui a été célébrée par M. le curé de la paroisse, assisté de diacres et de sous-diacres.

Cette messe a été totalement chantée par des musiciens venus de Paris. Toutes les cérémonies de l'église ont été faites avec beaucoup d'ordre, de pompe et de dignité.

La messe et les prières accoutumées à l'église étant terminées, il a été procédé à la translation du corps à la chapelle des Sœurs. Le cercueil a été pris par des pompiers et des grenadiers qui l'ont porté hors de l'église, et l'ont placé dans la voiture à ce destinée, conduite par quatre chevaux tous drapés en noir, et guidés chacun par

un conducteur.

La marche a été dirigée dans l'ordre suivant: quatre gendarmes à cheval, ayant un brigadier à leur tête, ouvraient la marche; un peloton de pompiers précédé des tambours a prit rang à environ cinquante pas du char funèbre.

Le clergé sur deux rangs, occupait cet espace. La famille, précédée des valets de chambre du prince, suivait immédiatement le char, avec les personnes invitées au deuil. Après la famille marchaient les autorités, le conseil municipal.

Ensuite les personnes invitées; après elles, les gardes du prince et les personnes du château. Le convoi était fermé par la gendarmerie.

La foule qui suivait était immense. La tête de la colonne étant parvenue à l'entrée de la maison des Sœurs a fait halte. Les portes ont été ouvertes: le cortège est entré dans la cour; et la troupe s'est formée en bataille dans la rue. Le cercueil a été pris à la voiture par des pompiers et des grenadiers qui l'ont déposé dans la chapelle. Le clergé y a dit les dernières prières; la famille et les assistants ont jeté l'eau bénite. Le cercueil a été descendu dans le caveau et placé au lieu destiné pour le recevoir. En ce moment, les diverses

compagnies rangées dans la rue, l'ont salué d'une décharge de mousqueterie (en l'air). Douze cents livres de pain ont été distribuées aux pauvres.

Ainsi s'est terminée cette cérémonie où a régné le plus grand ordre et qui, partout sur le passage, a été accueillie avec les marques de respect. Le précieux dépôt sera toujours l'objet de la vénération des habitants de Valençay; comme le souvenir des bienfaits de feu Monsieur le prince le sera de leur reconnaissance.

Guidé par ces deux motifs, le Conseil municipal de Valençay, avant de se séparer, a voulu que mention et détail de cette cérémonie fussent consignés sur les registres de la Mairie et déposés en ses archives, pour en perpétuer la mémoire.

En la salle de la mairie de Valençay, le cinq septembre mil huit cent trente huit; et M.M. les adjoints et membres du Conseil municipal ont signé, après lecture faite.

Suivent les signatures:

A la suite de quoi, il me faut tout de même vous apporter quelques détails :

1° ) – les cérémonies et inhumations ne concernèrent pas seulement le prince de Talleyrand, embaumé à la

manière égyptienne, mais encore: son frère Archambault, décédé trois semaines plus tôt, et auteur de la descendance subsistante; et, aussi, la jeune Yolande de Périgord, arrière-petite-nièce du prince, âgée de six ans. C'était une fille du duc de Valençay. Les deux corps correspondants sont toujours dans la crypte.

2°) – les noms et qualités des invités aux obsèques ne nous sont pas connus. On sait seulement que l'abbé Dupanloup se trouvait là, mais ni l'archevêché de Bourges, ni la préfecture de l'Indre n'étaient représentés. Aucun des assistants aux diverses cérémonies ne nous a laissé ses impressions: on peut le regretter.

Et, s'il me fallait avancer une épitaphe pour ce monument définitif, je me permettrais de proposer celle assez peu connue qui se voit sur la tombe d'Edmond Plauchut dans le cimetière de Nohant, près de celle de George Sand dont il était l'ami:

On me croit mort, je vis ici!



André Beau, président d'honneur et Claude Beauthéac, administrateur, des Amis de Talleyrand, devant le tombeau de Talleyrand

## Les dossiers du prince

### Légion d'honneur et Talleyrand

André Beau, président d'honneur des Amis de Talleyrand

Dans le corps d'un article peu amène, relatif la facilité qui entoure parfois l'octroi de la Légion d'honneur à un citoyen, article paru en décembre 1901 (3ème année), sous la signature «J.S.» dans la revue «Le Gotha Français», on trouve les deux lettres suivantes :

«A Monsieur le Grand-Chancelier,

Paris, le 3 pluviôse an XIII.

Le brodeur, qui aura l'honneur de vous transmettre ma lettre, est celui que j'avais choisi pour faire le modèle du grand-ordre, qui a été adopté, et dont Votre Excellence ordonne en ce moment l'exécution. Sa Majesté l'Empereur m'avait chargé de faire composer, d'après les modèles des anciens ordres de France et des ordres actuels de l'étranger, le dessin qui paraîtrait le plus convenable pour la grande décoration de la Légion d'honneur. J'ai fait chercher parmi les brodeurs celui qui avait le plus la tradition et la pratique des décorations étrangères. On m'a présenté Courcelles, qui, en effet,

a réussi après des épreuves multipliées et un travail assez pénible, à faire la broderie que Sa Majesté a agréée. Je suis persuadé, monsieur le chancelier, que lorsque vous aurez connu ces détails, vous trouverez que Courcelles a un titre positif pour être chargé par vous de ce genre de travail, et je ne fais que lui rendre justice et m'acquitter à son égard, en appuyant, de mes plus pressantes recommandations, la prière qu'il va vous en faire. D'après les mêmes ordres de Sa Majesté, j'ai fait rechercher des rubans conformes à l'arrêté que Sa Majesté m'a marqué l'intention de prendre. J'ai chargé le tailleur Sandos, qui les a trouvés, de les porter à Votre Excellence.

J'ai l'honneur de vous renouveler, monsieur le Grand-Chancelier, l'assurance de ma plus haute considération et de mon sincère attachement.

Charles Maurice de Talleyrand

Du même :

Paris, ce 12 octobre 1808. Monsieur le comte, l'Empereur ayant conféré pendant son voyage à Erfurt la grande décoration de la Légion d'honneur à plusieurs personnes, a eu besoin pour cela de grandes-croix et des plaques de quelques-uns des officiers qui se trouvaient à sa suite. J'ai offert les miennes,

que Sa Majesté a données à M. le Comte de Tolstoï. Je prie Votre Excellence de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles me soient remplacées, et je désirerais que ce fût avant dimanche. J'ai l'honneur de vous renouveler monsieur le Comte, l'assurance de mon sincère attachement et de ma haute considération.

Le vice grand-électeur grand chambellan.

Charles Maurice de Talleyrand

Notons que le 12 octobre 1808 était un mercredi.

### **Les idées de Talleyrand sur l'Europe**

Dr. Alexandra von Ilsemann, professeur d'histoire, Hong Kong

De nos jours, l'Union Européenne est la principale expression de l'Europe. La création de cette union fut le résultat direct du travail conjoint de la France et de l'Allemagne après la Seconde Guerre Mondiale. Cette idée d'une unité européenne a toujours existé et elle fut fréquemment exprimée par une notion plutôt vague d'identité européenne partagée, d'histoire et de civilisation communes. Dans les faits, c'est une histoire à forte expression militaire, mais néanmoins une histoire commune qui a uni les

nations européennes pour l'éternité. Ces nations interdépendantes obligées de partager un continent furent de ce fait soumises à la pression d'une politique commune. Les Européens ont toujours dû faire preuve de pragmatisme en matière de politique étrangère afin de parvenir à un statu quo pacifique et pour permettre à de nombreuses nations de se concentrer sur leur propre développement au lieu de se précipiter sur un autre champ de bataille.

Le fameux concept d'équilibre du pouvoir entre les grandes puissances fut en fait développé par des hommes d'Etats et des diplomates européens convaincus que la création d'un équilibre politique pourrait être une méthode efficace afin de diminuer le risque de future guerre. Au bout du compte, cette idée ne fut jamais validée et on peut l'attribuer soit à la tradition européenne de guerre, soit à l'ambition hégémonique d'un pays en particulier. Le XIXe siècle a été le siècle par excellence du paroxysme de l'art diplomatique européen. L'illustration de cette idée fut l'événement constitué par le Congrès de Vienne.

Après vingt et un ans de conflits étalés entre la Révolution et les guerres Napoléoniennes, le but du Congrès de Vienne était de

restaurer et de maintenir la paix pour la durée d'un siècle. Ce résultat fut atteint car il était basé sur un système de principes intimement liés et développés par le Ministre français des Affaires étrangères de l'époque, Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord.

Le Congrès de Vienne s'est avéré être, pour Talleyrand, l'environnement idéal de présentation de sa conception personnelle d'une Europe équilibrée établie sur des principes sains et classiques de politique étrangère. Cette vision reprenait les anciennes idées de la diplomatie française avec une référence à la conception d'un équilibre avancé par le Cardinal de Richelieu. La France était un facteur indispensable à la restauration de tout équilibre politique et Talleyrand avait bien l'intention de faire en sorte que les Alliés de Chaumont ne l'ignorent pas. De surcroît, Talleyrand avait conscience qu'il pouvait également compter sur la fascination secrète éprouvée par toutes les autres nations vis-à-vis de la Grande Nation depuis l'époque de Saint Louis. Même pendant l'époque révolutionnaire et la domination Napoléonienne, l'obsession liée au drame politique Français ainsi que le respect de la civilisation Française n'avaient jamais cessé d'exister. Outre ce fait, le réalisme politique confirmait qu'une

---

Europe sans un royaume français fort et reconnu serait vouée à l'échec.

Pendant des siècles, le royaume de France a été à la tête de l'Europe, aussi bien dans les domaines politiques que culturels. Talleyrand n'avait jamais envisagé de se départir de cette prééminence. Ses Instructions pour le Congrès démontraient son objectif de présenter sa nation à Vienne en tant que partenaire désormais stable sur le plan intérieur et politiquement fiable. Les instructions de Talleyrand, dont il était l'auteur, furent acceptées sans aucune hésitation par Louis XVIII et elles peuvent être perçues comme la référence la plus importante relatant la façon dont la France souhaitait imposer sa politique au Congrès de Vienne. Le Ministre Français des Affaires étrangères y exprime avec assurance sa conviction que la délégation française aurait un droit d'entrée aux négociations du Congrès. L'ambition politique de Talleyrand ne s'est pas limitée à cette démarche initiale. Il considérait l'appartenance de la France à tout système opérationnel nécessaire de l'équilibre européen comme obligatoire. Pour lui, il n'y avait aucune matière à discussion. Le fin diplomate qu'il était, savait que cette attitude Française, en dépit de la défaite complète de Waterloo, impressionnerait

les autres représentants officiels à tel point que ce postulat ne serait pas remis en cause. Talleyrand avait bien évidemment l'intention de faire référence plus ouvertement à la suprématie française découlant de siècles de gloire une fois que ce système de famille européenne aurait été déployé. Pour lui, le fait que la France soit uniquement membre d'un groupe de pays puissants n'était pas suffisant. Il voulait que la France regagne le leadership virtuel de l'Europe qui avait toujours été sien.

Tout en essayant d'atteindre son objectif politique, Talleyrand devait rehausser en même temps le blason de sa chère nation. Depuis la Révolution, la France était considérée comme une menace vis-à-vis des états voisins, mais également comme un facteur potentiel et puissant d'instabilité politique en Europe. Afin de réfuter cette idée, Talleyrand avait fait savoir que son gouvernement et lui considéraient les épisodes révolutionnaires et bonapartistes que sa nation avait exporté vers le territoire Européen comme deux simples faits de l'histoire. Talleyrand présentait son pays avec un rôle d'arbitre apaisé dans les querelles éventuelles. Ces dernières ne manqueraient pas de surgir car les puissances victorieuses participant au Congrès ne cesseraient de vouloir assou-

vir leurs appétits personnels pour davantage de territoire et de pouvoir au sein de l'Europe. Talleyrand avait déjà préparé le terrain avant que le Congrès ne se rassemble, en renforçant la perception du Roi Bourbon restauré au pouvoir comme un exemple de souveraineté saine et modérée. C'était, bien sûr, une façade diplomatique. Mais les alliés, responsables en grande partie de la restauration du souverain Bourbon, impopulaire et incompetent, n'auraient rien eu à gagner de son discrédit public.

L'approche de Talleyrand vis-à-vis du Congrès de Vienne était véritablement Européenne mais avec une touche «à la Française». En tant que priorité la plus haute, il déclara la création d'une balance Européenne des puissances incluant la France. Cette idée fut suivie du rétablissement subtil de la précellence Française. Pour parvenir à ce résultat, il lui fallut ainsi limiter l'appétit des autres nations ambitieuses qui avaient réussi à faire plier la France. Afin d'assouvir le désir Français de sécurité étrangère et d'une prééminence reconnue, Talleyrand décida d'adopter la doctrine du Droit Public (Droit des Gens), un système regroupant plusieurs préceptes internationaux élaborés. Ce dernier était très en vogue au XVIIIe siècle, connu et apprécié par ses collègues

diplomates, éduqués dans la même tradition de pensée politique.

Si l'on remonte à la source de la conception politique de Talleyrand, il apparaît clairement qu'il était fermement impliqué dans le Mouvement des Lumières. Voltaire était son philosophe de prédilection. En conséquence, Talleyrand mit en pratique la méthode empirique dans ses idées politiques en appliquant les principes de Droit International de façon quasi mathématique. En se référant à ce cadre, il était possible d'en déduire des lois politiques en fonctions presque mécaniques et systématiques. Cela ne signifiait pas un point d'arrêt mais plutôt une évolution politique et du progrès. Talleyrand a redéfini de nombreuses doctrines idéalistes liées au Siècle des Lumières et leur a insufflé suffisamment de réalisme politique pour les rendre fonctionnelles en 1814. Ce faisant, ses principes étaient basés sur «l'ordre véritable», «l'ordre des choses existant» et de «vrais principes». Ces trois idées sous-entendaient un ordre préexistant assimilé à une idée de l'autorité naturelle supérieure liée à une obligation morale. En tant qu'ancien homme d'église (évêque d'Autun), il était trop prudent, voire cynique, pour employer l'expression «ordre divin» lorsqu'il faisait référence à la loi naturelle,

fameuse doctrine des Philosophes des Lumières. Il lui fut ainsi aisé de déduire de cette loi naturelle, les trois principes classiques de la diplomatie Européenne: le principe de droit public, le principe de légitimité et le principe d'équilibre.

Le recours à ces principes ne devait pas être perçu en tant qu'altruisme mais comme l'expression du réalisme politique le plus pur qui soit. Talleyrand avait conscience que ces principes incarnaient l'unique possibilité d'intervenir au nom de la France. La citation suivante en est le reflet :... Talleyrand pouvait aisément rappeler à ces anciens Alliés que leur bataille contre Napoléon fut menée et remportée sur le fondement même de ces principes. Entre ses mains, c'était un argument irréfutable pour exiger le maintien et l'exécution immédiate de cette idée pour l'avantage Français à Vienne.

En présentant ses principes internationaux aux membres du Congrès, Talleyrand avait un ordre de priorité en tête. Ce dernier reflétait bien son réalisme politique et illustrait sa propre conclusion de ce qu'il était possible d'obtenir pour la France et ce, tout en étant conscient de l'ombre jetée par l'aventure Napoléonienne. Talleyrand insistait sur le fait que le Congrès de Vienne devrait s'orga-

niser sur la base des deux principes essentiels de Légitimité et d'Equilibre. Selon lui, en tant que représentant Français, ce principe de Légitimité (=le vrai principe) avait pour fonction de protéger un ordre traditionnel qui était devenu l'équivalent d'un ordre «naturel». L'idée de l'Equilibre consistait purement en un système mécanique et ne pouvait s'appliquer à l'état Européen telle quelle. Ce fut la raison pour laquelle Talleyrand se fit l'avocat d'une nouvelle mise en forme.

La définition de Talleyrand de la future balance Européenne est ancrée dans la balance des puissances Européennes du 18ième siècle combinée avec les faits de 1814. Il apparaît évident que la pentarchie (le système de cinq puissances) qui a permis aux cinq principaux protagonistes Européens d'établir un équilibre militaire et politique entre eux n'était plus appropriée et devait être révisée. Talleyrand défendait cette notion en affirmant : « C'est une combinaison des droits, des intérêts et des rapports des puissances entre elles [...] ». C'était là, une nouvelle fois, le reflet de son « savoir-faire » politique. Il avait conscience que la mise en commun des intérêts nationaux était la voie royale pour servir l'intérêt commun.

Les leçons tirées de l'histoire démontraient que tout équilibre Européen devait être basé sur les trois conditions suivantes : 1. Aucun pouvoir ne devait être habilité à dominer seul ou associé à une autre puissance. 2. L'indépendance nationale de chaque pouvoir devait être garantie. 3. La création et la mise en place d'un système international, viable de l'intérieur en Europe, devaient être établies pour éviter un état de bellicisme permanent. Les deux premières conditions reflètent la conception préévolutionnaire classique d'une balance des puissances. Cependant, la troisième condition évoquée par Talleyrand est une innovation qui vise à organiser les relations internationales Européennes. En proposant l'introduction d'un système international, Talleyrand était le précurseur de ce qui devrait devenir, ultérieurement, le Système des Congrès et du Concert Européen.

Le principe de l'équilibre visait essentiellement à mesurer et limiter les ambitions hégémoniques des autres puissances Européennes. L'entendement que Talleyrand avait d'un système d'équilibre opérationnel résidait en plusieurs micro-systèmes de pouvoir. Cela s'avérait particulièrement nécessaire pour les états Germaniques et Italiens et

représentait une priorité pour Talleyrand. A ses yeux, des relations Européennes saines se définissaient de la façon suivante : Forces de résistance = forces d'agression. Equation idéale s'il en est, car la résistance minimale du plus petit des états équivaldrait en théorie à l'agression maximale du plus puissant des états... A l'époque préévolutionnaire, cette structure aurait pu fonctionner si un groupe de trois pouvoirs avait eu la même force militaire que les deux autres pouvoirs impliqués. Dans le raisonnement de Talleyrand, le paysage politique de 1814 ne pouvait se passer du recours à l'instrument diplomatique en tant que forme de négociation et ce, afin de sauvegarder le principe de modération et d'établir un système équilibré pour préserver la paix en Europe.

Le principe de la légitimité était celui que Talleyrand valorisait le plus. Ce principe restauratif et monarchique avait pour vocation le rétablissement du pouvoir des monarques déchus de l'Europe. Ces derniers avaient perdu leurs trônes lors de la réorganisation Napoléonienne et ne cessaient de réclamer leur restauration sur le plan personnel et national. Outre le fait de répondre à leur exigence de souveraineté traditionnelle, cette idée de légitimité garantis-

sait de surcroît les frontières nationales territoriales. A ce double niveau, Talleyrand préconisait l'application du principe de légitimité en particulier pour les questions de la Saxe et de la Pologne ainsi que pour la réorganisation Italienne. La première étape découlant directement de ce principe fut le droit légitime que Ministre des Affaires étrangères réclamait pour sa nation de participer au Congrès en tant que membre pleinement habilité de la famille Européenne.

Afin d'accomplir ses objectifs, Talleyrand ne manqua pas l'opportunité de faire connaître sa vision et sa définition personnelle de ce en quoi le principe de légitimité consistait. A ses yeux, ce dernier était composé de deux principes subordonnés: le droit d'abdication du pouvoir et la négation de la revendication du pouvoir par la force. La souveraineté pouvait seulement être assumée dans le cas où un monarque abdiquait officiellement son droit au pouvoir, et ce, avec la reconnaissance des autres puissances. Talleyrand énonça que son interprétation du principe de légitimité était fermement soutenue et explicitée par la loi des Nations (droit public) qu'il avait avancée en tant que mesure suprême de ce que le Congrès de Vienne pouvait décider et accomplir en toute légitimité. Au nom de la loi inter-

nationale, toutes les revendications de pouvoir devaient être abandonnées et seules les décisions basées sur la loi des Nations (précédemment énoncées) pouvaient être adoptées.

Talleyrand avait instauré une nouvelle version du principe classique de légitimité grâce à l'explication exhaustive qu'il en avait fournie. Il proclama le principe de légitimité en tant que leitmotiv de la réorganisation Viennoise. Ce faisant, Talleyrand combina l'idée de restauration avec celle de garantie internationale. Cela était, sans aucun doute, une approche unique qui associait au moins trois pensées: 1. La possibilité d'utiliser la communauté des pouvoirs Européens en tant que garant officiel des idées défendues; 2. Le lancement officiel de l'idée d'un droit des nations; 3. Une prise de conscience accrue pour la loi internationale. Cette notion entendue de légitimité et ses implications dans les relations internationales servirent également la cause Française. Talleyrand avait l'intention d'utiliser le principe de légitimité en tant que protection du statut Français. Ce dernier pouvait non seulement servir d'argument contre les exigences potentielles des quatre pouvoirs alliés, mais également être utilisé comme distinction officielle entre l'empire Napoléonien et la dynastie

des Bourbons. Sur la base de cette légitimité, la France était habilitée à être impliquée dans les décisions prises sur la position Européenne à Vienne. Dès son «entrée» officielle, Talleyrand fit savoir que la perspective Française concernant les questions Allemandes et Italiennes reposait sur un raisonnement de pure légitimité.

La marge de manœuvre réduite de la nation Française à Vienne nécessitait une stratégie élaborée et des tactiques particulières. C'est la façon dont il faut percevoir la déclaration d'un principe de modération. Talleyrand désigna la modération comme le principe majeur de son action diplomatique. L'abstention d'une politique Française publiquement déclarée était, bien sûr, purement tactique car, après la signature du premier Traité de Paix de Paris, il n'y avait eu aucune autre option pour la France. Talleyrand avait à l'esprit le désir d'obliger les autres pouvoirs à adopter l'idée de la modération à chaque fois que les intérêts Français étaient en péril. Finalement, ce principe de modération pouvait être utilisé en tant qu'argument contre les revendications territoriales des autres nations.

Le Premier Traité de Paris (1814) stipulait que les Affaires européennes devraient être négocié à un Congrès.

Une référence historique aux traités de Westphalie était sous-entendue. L'idée d'une constitution Européenne attirait la majorité des Européens. Cela replaçait également le combat victorieux contre Napoléon dans une perspective plus idéaliste. La victoire au nom d'un équilibre Européen à recréer et en tant que manifestation de cet esprit, donna à l'alliance de Chaumont, rétrospectivement, une mission d'une nature quasi spirituelle. Cela devint un cadeau diplomatique pour l'envoyé Français au Congrès de Vienne. Le seul à prôner l'idée de «morale pour la morale» était Talleyrand qui s'en servait pour mettre en valeur sa conception Européenne et contrecarrer les tentatives éventuelles des autres pouvoirs pour accéder à une part plus importante du territoire. L'attitude Française était compréhensible lorsque l'on prend en compte le fait que les limites de la France étaient arrêtées par le Premier Traité de Paris.

Les puissances alliées avaient un projet très concret pour le Congrès à venir. La priorité de ce projet était leur intention de se «partager le butin», de négocier la réimplantation Européenne et, bien sûr, de n'autoriser aucune intrusion Française. Les puissances alliées étaient convaincues que gérer leurs propres affaires se-

rait chose aisée. Elles étaient persuadées qu'elles avaient protégé leurs intérêts en signant le premier Article Secret du Traité qui confirmait le droit exclusif des anciens alliés de décider de toutes les questions territoriales entre eux. Talleyrand interpréta ce fait en tant que permission d'être présent au Congrès sans droit officiel en ce qui concernait la réorganisation Européenne. Citons-le: Malgré la signature du Traité de Paix, la France n'était pas encore reconnue comme pouvoir Européen de plein droit. De toute évidence, les pouvoirs alliés n'avaient pas compté sur la persévérance ni l'expérience de terrain du délégué Français Talleyrand qui était déterminé à accéder à la réunion du Congrès. Les Alliés de Chaumont avaient également sous-estimé le désaccord qui régnait entre eux. Celui-ci remontait invariablement à la surface lorsqu'aucun ennemi commun ne les contraignait à limiter leurs intérêts nationaux égoïstes ni à conserver leur unité intacte. Un développement que Talleyrand avait bien évidemment prévu et qu'il exploita avec grand plaisir au profit des Français.

Dans ses instructions, Talleyrand avait déterminé les deux thèmes principaux à débattre pour les intérêts Français à Vienne. En premier lieu, il souhaitait s'attacher à la

question du trône de Saxe – comment préserver le roi en place – et, en second lieu, il désirait aborder la réorganisation de la péninsule Italienne. Le sujet Saxon était le plus important pour Talleyrand dans la mesure où il reflétait l'engagement des anciens alliés au principe de légitimité et était interdépendant de l'influence Prusse dans les états Germaniques. Les deux pouvoirs concernés, la Prusse et la Russie, avaient la question Saxonne liée à un partage futur de la Pologne qui, au bout du compte, impliqua les trois puissances Anglaise, Autrichienne et Française au sein d'une alliance secrète et mit en péril de tels projets hégémoniques. La polarisation qui en résulta servit la finalité Française d'obtenir une invitation officielle de participer à la négociation du congrès et à long terme, de diviser les alliés de façon irrémédiable. Afin de renforcer leurs propres positions, l'Autriche et le Royaume Britannique se devaient de mettre une fin à l'isolement de la délégation Française dans la capitale Autrichienne.

Le double problème de la Saxe et de la Pologne était au premier plan des préoccupations de Talleyrand. Il l'estimait crucial pour la sécurité de son pays. Le fait d'avoir redessiné les frontières Européennes par le biais du Congrès pouvait avoir un

impact sur la position de la France au sein de l'Europe et pouvait également générer de graves problèmes pour maintenir la sécurité extérieure de la France. Talleyrand était véhément contre la requête Russe de s'approprier le Royaume Polonais. Il avait peur qu'un empire russe habilité de la sorte ne constitue une menace externe à la stabilité Européenne. En prenant en compte tous les aspects de la création d'un équilibre Européen tant désiré, Talleyrand ne pouvait s'empêcher de juger la vision du Tsar Russe comme étant extrêmement dangereuse. Le maintien de la doctrine de l'équilibre était la stratégie que le Ministre des Affaires étrangères avait utilisée pour contrarier l'élargissement de la sphère d'influence Russe en Europe. Talleyrand était également opposé à la revendication Russe de s'agrandir. L'incorporation de la Pologne aurait signifié une compensation de la Prusse à l'intérieur de l'Allemagne – sous forme de la Saxe – puis aurait renforcé le droit Autrichien à une part plus importante du territoire Italien.

En évoquant le principe de légitimité dirigé contre l'idée de dépouiller le Roi de Saxe de son royaume et en s'opposant également au rattachement de la Pologne à l'Empire Russe au nom du principe de l'équilibre, Talley-

rand utilisa ses deux instruments majeurs de diplomatie Française. La rhétorique Française servit à merveille les objectifs diplomatiques. Cela fut renforcé par le fait que le représentant Britannique Castlereagh et le Chancelier Autrichien Metternich en étaient venus à se méfier de la conduite du Tsar Russe et de son ami le Roi Prusse qui avait débouché sur l'effet inverse nécessaire à leur politique. Alors que Talleyrand insistait pour que le débat Saxon et Polonais soit négocié à part, les dirigeants Russes et Prussiens avaient délibérément fusionné et initié par là même, une première impasse dangereuse dans les négociations du Congrès. Les Autrichiens et les Britanniques s'inquiétaient également des ambitions hégémoniques du Tsar Alexandre, par rapport à la Pologne et ne se souciaient guère du devenir du Roi de Saxe. Le gouvernement Autrichien et Britannique étaient plus enclin à entendre des arguments en faveur d'une balance d'équilibre au sein de l'Europe plutôt que de soutenir la cause d'un roi Germanique d'importance mineure qui avait eu, de surcroît, le mauvais goût de rester loyal à Napoléon trop longtemps. La tâche principale de Talleyrand se résumait donc à les convaincre de l'illégitimité de leur intention en ce qui concernait la Saxe et de leur faire prendre conscience de

l'impact possible que leur indifférence envers la doctrine de la légitimité pouvait générer. En agissant de la sorte, le représentant Français mettait en avant les intérêts de sa nation en tant qu'allié potentiel incontournable du Congrès Viennois.

Au bout du compte, ce fut Talleyrand, un expert en l'art d'orchestrer de façon confidentielle des conversations privées lors des nombreux événements sociaux du Congrès, qui aida à trouver la solution à la question Saxo Polonaise et ce, en étroite collaboration avec Castlereagh et Metternich. La Pologne était divisée à nouveau et le roi de Saxe récupéra une partie de son territoire. Le fait que la totalité de la Saxe ne soit pas devenue une province Prusse fut célébré en tant que succès Français et attribué à Talleyrand. Son acharnement à faire respecter le principe de légitimité fut payant. Un désavantage majeur en découla: l'équilibre nouvellement instauré à l'intérieur des Etats Germaniques stipulait que les provinces du Rhin Prussiennes soient établies juste à côté de la frontière franco-allemande. Cet état de fait contribua directement à l'émergence de l'empire germano-prussien et constitua une grave menace pour la nation Française. Dans le cas du problème Saxon, Talleyrand avait sacrifié la doc-

trine de l'équilibre à la doctrine de la légitimité. Avec le recul, il est difficile d'évaluer si cela avait été décidé sans prendre en compte les implications à long terme sur les plans géographique et politique. Talleyrand s'est-il laissé séduire par l'impulsion du moment historique en souhaitant conserver la doctrine qui avait réinstauré les Bourbons sur le trône Français? Au Congrès de Vienne, Talleyrand considérait la rupture réussie avec l'Alliance de Chaumont en tant que succès dont il était particulièrement fier. L'Alliance Secrète du 3 Janvier 1815 avait, en effet, rétabli la France en tant que partenaire reconnu au sein de l'Europe. Cela avait ouvert la voie au représentant Français pour être entendu dans pratiquement toutes les autres décisions du congrès devant être prises.

Une nouvelle structure du système Européen du pouvoir fut le résultat direct de l'impasse dans laquelle ce Congrès s'était engagé lors des discussions concernant le sort de la Saxe et de la Pologne vers la fin de l'automne 1814. Allié à l'Autriche et la Grande Bretagne, Talleyrand put alors concentrer son attention sur les questions Italiennes qui étaient au programme du printemps 1815.

Les nombreuses questions Italiennes prêtes à être né-

gociées permirent à la délégation Française à Vienne de mettre en place une approche toute différente. Le premier Traité de Paris limitait la portée de l'action Française en ce qui concernait l'intrusion dans les réorganisations territoriales à Vienne. Le Premier Article Secret excluait la France. Contrairement à ce qui avait déjà été décidé au sujet de la structure des états Germaniques, les Alliés n'avaient pas inclus de détails en ce qui concernait la réorganisation Italienne. Grâce à ses habiles manœuvres dans la question Saxo Polonoise, Talleyrand était devenu un partenaire officiel et pouvait ainsi prendre part aux délibérations ayant trait aux états Italiens. Tirant parti des doctrines de la loi internationale pour soutenir sa stratégie, le but principal de Talleyrand était de restaurer la dynastie des Bourbons de façon à augmenter la sphère d'influence Française en Italie. Au bout du compte, cette stratégie engendra une dualité entre la France et l'Autriche car les deux nations avaient des prétentions dynastiques en Italie. En conséquence, chacune visait à renforcer ses propres intérêts avant tout. Les débats principaux tournaient autour du sort de la Toscane, de la Sardaigne, des Deux-Siciles et du successeur royal sur le trône Napolitain toujours occupé par le Napoléonide Murat.

Les deux nations ne tombèrent d'accord que sur un point: l'éradication totale de toute notion d'indépendance ou d'unité. Le principe de l'équilibre si cher à Talleyrand appliqué à la réorganisation Italienne soutenait l'idée communément partagée d'une Italie composée de plusieurs petites principautés différentes, à savoir, une fédération d'états Italiens divisés. Le principe de légitimité nécessitait la restauration du statu quo prérévolutionnaire. Dans l'interprétation de Talleyrand, cela impliquait avant tout le rétablissement des dynasties Bourbons au centre et au sud de l'Italie. Le Ministre des Affaires Etrangères Françaises, en faveur de cette restauration, désirait allier cet objectif-là avec la création d'un équilibre viable pour le système Italien. Derrière cette idée, se trouvait le désir non dissimulé de la France d'augmenter son influence de façon à limiter la traditionnelle domination Autrichienne, si possible, même dans le nord et le nord-est de la péninsule Italienne.

Les Autrichiens insistèrent sur leur droit de rétablir un système de domination hégémonique et d'augmenter leur emprise vers les territoires Italiens du sud. Le fait d'avoir permis au beau-frère et ancien général de Napoléon Joachim Murat de rester sur le trône de Na-

ples avait soutenu les projets Italiens de Metternich sur le plan stratégique et privé. A cause de cela, Talleyrand se débattant toujours désespérément avec le principe de légitimité, avait eu des difficultés à convaincre le chancelier Autrichien à adopter ce dernier. La Grande Bretagne, fort peu enchantée par la perspective de soutenir Murat à Naples, envisageait pour la péninsule Italienne le renforcement de l'influence par les Autrichiens. Les Prussiens auraient pu échanger la consolidation des intérêts de leur rival plus loin au sud de l'Europe au profit de leur suprématie politique dans les états Germaniques. La Russie, quant à elle, s'était désintéressée des questions Italiennes et percevait tous les débats en cours seulement sous l'aspect de son propre intérêt pour la Pologne. L'interprétation par les anciens alliés de la doctrine de l'équilibre ne correspondait absolument pas à celle de Talleyrand et était principalement motivée par l'idée d'une restauration Autrichienne au pouvoir. Un pouvoir équipé par le mandat déclaré de contrer toute ambition Italienne de devenir un corps politique indépendant. Metternich le déclara de la façon suivante « l'Italie n'étant point destinée à former un corps politique proprement dit, ne présente qu'une réunion d'états indépendants compris sous la

même dénomination géographique » .

Au bout du compte, la France réussit à influencer la reconstruction Italienne suffisamment de façon à assurer un certain équilibre des états sur la péninsule. Cette balance des pouvoirs consistait en un partage quasi équivalent des territoires entre la dynastie des Bourbons et la dynastie des Habsbourg: la France royale et l'Autriche impériale. Par cette voie-là, les deux nations se voyaient garantir leur sphère d'influence respective. Talleyrand n'avait pas réussi à établir un comité chargé uniquement des questions Italiennes. En ce qui concernait le Royaume

Lombard-Vénitien, il devait accepter, que ce point ait déjà été déterminé par le Traité de Paris, en 1814. L'hégémonie Autrichienne avait été privilégiée. En tant que précaution, le même traité avait stipulé que toute décision territoriale serait prise par les quatre puissances victorieuses.

Ainsi, pour l'envoyé Français, la réorganisation Italienne pouvait uniquement être conduite via les sphères des intérêts familiaux et politiques. Cette démarche mit à l'épreuve l'accord tout nouvellement conclu entre Metternich et Talleyrand. Quasiment toutes les décisions relatives à la question

Italienne furent placées sous le signe d'une forte compétition entre les deux hommes d'état. Talleyrand ne pouvait pas se permettre de prendre le risque d'aliéner le chancelier Autrichien avec qui il partageait la vision d'un système Européen des grandes puissances pacifique et durable. En dépit d'une action limitée, Talleyrand était parvenu à appliquer avec brio ses principes à quatre questions concernant l'Italie. Le Royaume de Sardaigne Piémont, considéré par les autres pouvoirs comme une frontière fortifiée entre la France et l'Italie, était toujours sous le règne de la dynastie des Bourbons. Du point de vue Français, cela

pouvait être perçu comme une fortification occidentale contre l'influence autrichienne au Nord de l'Italie. Les principautés Toscane et Lombardo Vénitienne sous domination Habsbourg étaient deux états de fait déplorables.

Néanmoins, Talleyrand ne



Talleyrand sur l'Arc de Triomphe: ce monument parisien intègre une frise qui représente les principaux personnages de l'histoire de France, dont Talleyrand. Photo: Anne-Sophie Lehner

prit pas d'action trop radicale contre cette présomption Autrichienne parce que la restitution des Etats Pontificaux répondait aux exigences d'équilibre des pouvoirs au centre de la péninsule Italienne. Pour la «Plus Chrétienne Majesté », cette attitude était motivée par la piété. Pour Talleyrand, cela était simplement une occasion d'appliquer sa doctrine de la légitimité.

## Le courrier du Prince

**Bulletin d'information de l'Association des Amis de Talleyrand**

### Editeur

Patrick Lehner

### Comité de rédaction

André Beau  
Alexandre Belonoschkin  
Georges Lefavre, Claude Beauthéac

### Maquette

Patrick Lehner, secrétaire

### Siège

Château de Valençay  
36600 Valençay  
<http://www.amis-talleyrand.fr/fr/>

### Parution annuelle

**N°3 / janvier 2011**

La reproduction des textes est interdite.

La question centrale pour la France avait été de savoir si Murat, le beau-frère de Napoléon, serait en mesure de conserver son trône avec la permission des autres puissances. Pour le Ministre des Affaires Etrangères, c'était là une préoccupation cruciale qui éclipsait toutes les autres. Premièrement, le principe de légitimité aurait été ridiculisé en ce qui concernait la restauration des Bourbons à Paris. Deuxièmement, l'équilibre parmi les états Italiens demandait un contrepoids sous la forme d'au moins une dynastie pro-Bourbon dans la partie Sud de la péninsule. Le combat diplomatique de Talleyrand contre le séjour de Murat à Naples était soutenu en secret par Metternich. Au final, ce fut Murat qui causa sa propre ruine en apportant sous soutien à Napoléon pendant les Cent Jours.

L'équilibre que le congrès parvint à établir en Italie se devait de satisfaire l'approbation française sur tous les points. Trois des sept états Italiens concernés étaient passés sous le contrôle direct ou indirect de l'Autriche. Trois autres étaient en relation avec la dynastie des Bourbons. Avec les Etats Pontificaux réputés neutres, au milieu, une balance quasi parfaite avait été établie.

La réussite Française au Congrès de Vienne peut

s'évaluer en tant que gratification internationale compensant les affres de l'impopulaire restauration à Paris. Grâce à la maîtrise stratégique de Talleyrand, la France réintégra la communauté des grandes puissances plus tôt que prévu. Même si les quatre nations victorieuses étaient d'accord sur le principe que tout système Européen viable ne pouvait être atteint sans la Grande Nation, elles auraient dû faire preuve de plus de résistance quant à l'intrusion délibérée du représentant Français dans les activités du Congrès. En 1814, la position des anciens alliés était forte. Néanmoins, l'avidité nationale et les ambitions hégémoniques remontaient vite à la surface dès que la coalition établie en temps de guerre n'avait plus raison d'être. On peut se demander si les anciens alliés n'auraient pas d'avantage freiné l'avance de la délégation Française, si elle n'avait été dirigée par un des diplomates les plus habiles d'Europe. La réussite Française peut également s'attribuer à un timing favorable: le réseau de protection complexe instauré en 1815 par les puissances aurait efficacement bloqué le retour officiel de la France au sein de l'Europe s'il avait été mis en place un an auparavant. Même le système de sécurité né du Second Traité de Paris fut contrecarré par le fait que la France était invitée

---

à signer la Convention du Congrès de Vienne en tant que partenaire reconnu.

La performance de Talleyrand avait sérieusement mis en doute le droit exclusif du pouvoir décisionnel concernant l'avenir de la France et de l'Europe. Talleyrand réussit brillamment dans sa tentative de déclarer le futur de l'Europe une tâche commune qui nécessitait la coopération Française. Grâce à la rhétorique de Talleyrand au sujet de la fonction du Droit International, le congrès fut élevé au stade d'institution quasi surnaturelle. Il s'agissait d'une autorité responsable du bonheur et de l'avenir enfin pacifique du peuple Européen. D'un point de vue purement diplomatique et stratégique, c'était la méthode apte à garantir à la France le droit de participation dans la prise de décision concernant le futur de l'Europe. Avec le recul, l'insistance de Talleyrand à appliquer les doctrines de Droit Public, de Légitimité et d'Équilibre en tant que base de toutes décisions prises par les puissances, glorifia le nom de l'Europe et contribua à donner une nouvelle identité au continent déchiré par la guerre. Dans ce sens, Talleyrand, avait joué un rôle primordial pour lancer l'idée d'une institution internationale en charge des questions Européennes. Cela avait été la naissance historique d'un

système des Congrès connu en tant que concert Européen tout au long du XIXe siècle.

Il est probable qu'un tel chef-d'œuvre de diplomatie n'avait jamais été engendré précédemment. Ce fut une première lorsque Talleyrand représenta les intérêts de la France vaincue au congrès de Vienne. Bien qu'issu d'une position de faiblesse relative, il parvint, non seulement à rétablir la crédibilité Française, mais également à consolider le statut de la France en tant qu'acteur principal. L'apparition de Talleyrand dans la capitale Autrichienne en 1814/15 fut l'expression de décennies d'art diplomatique dans un contexte particulièrement éprouvant du point de vue historique. Afin d'assurer le succès de son pays, le Ministre des Affaires Étrangères usa de toutes les manœuvres tactiques possibles, mettant à profit l'éventail d'outils diplomatiques et de faveurs sociales existant. L'Ambassade de France était réputée pour la meilleure cuisine ainsi que la plus belle des hôtessees qui soit: la nièce de Talleyrand, Dorothee de Périgord, née Princesse de Courlande. Cette dernière, de part sa naissance, appartenait à l'une des familles les plus illustres d'Europe. Elle excellait dans l'organisation de dîners luxueux et de réceptions superlatives aux-

quelles tout ambitieux souhaitait être convié.

Talleyrand eut recours à tous les moyens possibles pour s'assurer que toute structure liée à l'ordre Européen ne serait jamais aux dépens de la France. Il devait prendre en compte le fait que tout engagement Européen à long terme se devait d'inclure son pays. C'était son postulat de base qui le motiva à faire intégrer sa patrie le plus rapidement que possible au sein de la famille Européenne. Une fois admis aux négociations du Congrès, la tâche principale de Talleyrand, consista à faire adopter par l'Alliance de Chaumont les principes qu'il considérait d'une importance capitale pour l'équilibre des forces Européennes.

En conclusion, nous pouvons constater que le grand Européen et patriote qu'était Talleyrand n'avait jamais été considéré comme tel par la majorité des historiens Français. Il est intéressant de remarquer que cela ne fut pas le cas des historiens d'origines étrangères. Pourquoi donc ? L'explication la plus complète se trouve dans la relation problématique entre Talleyrand et Napoléon. Talleyrand en tant qu'homme et politicien semble ne jamais avoir été exonéré de sa trahison présumée d'Erfurt. Les tactiques utilisées dans les négociations avec les Alliés, au printemps 1814, ainsi

que l'abandon des Frontières Naturelles de la France lors du Premier Traité de Paris lui ont toujours été reprochés. Le fait que Talleyrand fut en mesure d'exercer ses fonctions, avec succès, sous tous les régimes depuis la Révolution Française est fréquemment mis en exergue pour dépeindre son caractère : « Ses apologistes ont tort d'attribuer cette apparente versatilité aux conditions changeantes du service de la nation ». Le mot-clef ici est : « La Nation ».

Talleyrand avait été tout d'abord un patriote Français et ensuite un citoyen Européen convaincu. Évaluer sa carrière en fonction de ces critères permet à un portrait différent de voir le jour. Un portrait qui rend apparent le fait que Talleyrand avait toujours proposé sa démission (ou provoqué lui-même une démission) quand il considérait que le gouvernement en place était préjudiciable pour la France et l'Europe. La remarque que Talleyrand avait consignée dans ses Mémoires semble s'avérer exacte et confirmer ce fait: Le diplomate avait toujours été fidèle à son propre credo politique et à ses principes. Il ne pouvait être qu'au service d'un gouvernement qui agissait au nom de, ainsi que pour le bien conjugué de la France et de l'Europe.

### **Découverte d'un portrait de Talleyrand peint par J. Sharple aux USA en 1796**

Ph. Dr. Stefanie Phleps, Member of "Les Amis de Talleyrand"

As a now quite adept huntress in the vast wilderness of the internet, always in search of something to do with Talleyrand that I know exists, but have not been able to get my hands on before, sometimes I still make unexpected discoveries: that a long sought after movie is now available on DVD, a rare book in an internet second-hand book shop, or a painting I hadn't known existed. Such as this portrait of Talleyrand by James Sharples, an English American painter who was born in Lancashire, England, in 1751 or 1752, and moved to the United States of America in 1794, where he died in 1811. The existence of this portrait was probably one of the most surprising discoveries concerning Talleyrand that I made in the internet so far.

I recognized the work of James Sharples, because I knew a portrait of Médéric Louis Élie Moreau de St. Méry, who was a close friend of Talleyrand during his exile in Philadelphia (St. Méry owned a bookshop, in which a bunch of exiled French-

men used to meet, among them Talleyrand, Beaumetz, Liancourt, Blaçons, Noailles, to name a few). Amongst other celebrities of his time, Sharples had painted (or rather pastelled) Alexander Hamilton as well as General Washington, portraits also familiar to me - and he has a very distinct and recognizable style. And, apparently, Talleyrand had also been sitting for him, sometime between April 1796 and June 1796, when Sharples visited Philadelphia in order to paint General Washington. I had never seen this portrait before, neither had our "Amis de Talleyrand". The website I found the portrait on is selling facsimile copies of famous paintings; after a little bit of research I found out that the original is now owned by an english museum.

But why is this portrait so no-



Copyright Bridgeman-Giraudon - peint par J. Sharples à Philadelphie en 1796

table, apart from obviously being not very well known? One of the many reasons I think is that it is one of the very few pre-bonapartist portraits of Talleyrand . Judging from the other portraits of James Sharples - it seems to be fairly realistic and pretty much true-to-life: We can well believe that this is really how he looked like, sometime during his exile in the States: a bit weary, maybe even genuinely sad and unhappy, but still proud and definitely never defeated. That time of Talleyrand's exile, this is what is really fascinating. This obscure part of his life, which in most biographies is just dealt with on a few pages, always intrigued me. Partly because so little is known about it and that tickled my curiosity, but mostly because it showed a very different part of his personality than is usually associated with him: imagine the silk-, lace-, and velvet-clad ex-bishop, powdered wig, perfumed, and accustomed to all luxuries and indulgences of his former life as a man of power, now confronted with (relative) poverty, powerlessness, and possibly struggling to come to terms with what had become of his life – and hence taking the decision to do something most of his contemporaries (and biographers) would never have thought he was capable – or willing - of doing: to go on an expedition of the

wild wide north, the mountains and woods of New England, where there were no streets, no cities, villages, nothing: only savage nature. Where he would have to travel on horseback, sleep in a tent, warmed by a campfire, wash in ice-cold creeks, rivers and lakes, and dinner would most certainly have been the opposite of what he would have considered at least remotely civilised – and yet, he did it: he rode through the woods, slept in tents, drank brandy with trappers, visited the huts and cabins of settlers, interviewed farmers and innkeepers, and thus learned a lot about this new country – and probably about himself too, although he never really let on with it in his memoirs and recollections. And this is the reason I was always so fascinated by this time, this adventure of his, the exploration of an unknown country as well as supposedly the exploration of his own unknown abilities: this improbable realisation of what the disabled, lonely young seminarist might have dreamt about in the dark library of Saint-Sulpice, maybe the once-in-a-lifetime chance of being the adventurer he never had been and never would be again. And I am happy to have discovered a portrait being painted around that time: when his future was most uncertain, and when he, maybe because he was aware of that, ap-

parently was most open to investigate and explore his own self.

Traduction française par M. Th. Misslin, membre des amis de Talleyrand

C'est en utilisant aux mieux mes compétences «d'experte» dans la recherche sur Internet que je poursuis avec abnégation toute trace de Talleyrand qui m'est inconnue sur la toile et que je fais parfois des découvertes inattendues: le DVD d'un film très recherché, un livre rare d'occasion ou une peinture dont j'ignorais l'existence. C'est le cas du portrait de Talleyrand réalisé par James Sharples, un peintre Anglo-Américain, né dans le Lancashire (Angleterre) en 1751 ou 1752 et qui émigra aux Etats-Unis d'Amérique en 1794 où il s'éteint en 1811. La découverte de ce portrait de Talleyrand sur Internet est probablement l'une des plus étonnantes que j'ai faite à ce jour.

J'ai reconnu le travail de James Sharples dans cette peinture de Talleyrand car je connaissais un portrait qu'il avait réalisé de Médéric Louis Élie Moreau de St. Méry, un ami proche de Talleyrand, durant son exil à Philadelphie (St. Méry était propriétaire d'une librairie que fréquentaient de nombreux exilés français comme, par exemple, Talleyrand,

Beaumetz, Liancourt, Blacons, Noailles, et beaucoup d'autres). Parmi les célébrités de l'époque que Sharples eut l'occasion de peindre, ou de dessiner au pastel plutôt, figurent Alexander Hamilton et le Général Washington, dont les portraits me sont également familiers—son style, caractéristique, est aisément reconnaissable. Il semble que Talleyrand ait posé pour lui entre avril 1796 et juin 1796, alors que Sharples visitait Philadelphie pour faire le portrait du Général Washington. Je n'avais jamais vu ce portrait de Talleyrand, pas plus que quiconque chez nos «Amis de Talleyrand». Le site Internet sur lequel j'ai identifié le portrait commercialise des copies facsimilées de portraits célèbres; après un certain nombre de recherches, j'ai découvert qu'un musée en Grande Bretagne en était le propriétaire!

Au delà du fait, assez frappant, que le tableau soit largement méconnu, pour quelles raisons a-t-il aiguisé ma curiosité? En premier lieu, il s'agit, sauf erreur, de l'un des rares portraits de Talleyrand datant de la période pré-napoléonienne, c'est-à-dire avant que Bonaparte ne fasse de Talleyrand son Ministre des Affaires Etrangères. Ensuite, le portrait est probablement une réplique très proche de Talleyrand car cette façon

de rendre les personnages peints correspond au style et à l'approche de Sharples que l'on retrouve dans plusieurs de ses travaux. Talleyrand y apparaît comme un peu las, peut-être réellement attristé mais, le port altier malgré tout et certainement pas défait: cela correspond bien à ce que l'on peut imaginer de Talleyrand durant cette période d'exil aux Etats-Unis.

La période d'exil de Talleyrand aux Etats-Unis est vraiment fascinante. C'est un passage obscur de sa vie que la plupart des biographies évacuent en quelques pages, mais qui m'a toujours intriguée. Ma curiosité a été peut-être aiguisée par le peu de données disponibles? Cet intérêt tient probablement au fait que cette étape américaine a permis à des traits inattendus de Talleyrand de s'exprimer: il faut se représenter que cet ancien évêque vêtu de soie, de dentelles et de velours, arborant une perruque poudrée, parfumé, accoutumé au confort et aux plaisirs que son ancien statut d'homme de pouvoir lui conférait, est à présent confronté à une pauvreté (relative) et à l'impuissance. Il devait gamberger sur ce que l'avenir lui réservait et c'est peut-être cela qui l'a poussé à faire le choix de partir en expédition dans le nord montagneux et boisé de la Nouvelle-Angleterre, où les rues, villes, villages

n'existaient pas, et ainsi de se confronter à la nature sauvage, chose que ses contemporains (et biographes) ne le croyaient pas capable de faire. Ce périple, en effet, nécessitait de voyager à cheval, de dormir sous la tente, de se réchauffer au feu de camp, de se laver dans l'eau glacée des ruisseaux, rivières ou lacs et de se nourrir d'une façon que Talleyrand a certainement dû considérer comme l'exact opposé du plus modeste raffinement.

Et pourtant, ce périple, il le fit: il voyagea à cheval dans les bois, dormit sous la tente, se réchauffa au feu de camp, trinquait à l'eau-de-vie avec des trappeurs, visita les cahutes des colons, échangea avec des fermiers et aubergistes, et ainsi apprit énormément sur ce nouveau pays, et probablement sur lui-même aussi, bien qu'il n'ait laissé ni récits ni témoignages dans ses mémoires et souvenirs de cet épisode. Et c'est bien là la raison profonde de ma fascination pour cette période, pour cette aventure exploratoire en terre inconnue et peut-être aussi à l'intérieur de lui-même en quête de talents inexploités: la réalisation inattendue, et jamais renouvelée, d'un rêve un peu fou qu'un séminariste boiteux et solitaire a pu nourrir, dans les recoins sombres de la bibliothèque de Saint-Sulpice, d'avoir une vie d'aventures.

## Talleyrand, en introduction à l'histoire d'une affaire judiciaire, «l'affaire Lafarge»

Georges Lefavre, président des Amis de Talleyrand

C'est avec Alexandre Dumas, et notamment au travers de ses mémoires, que nous prenons connaissance du cadre et que nous évoquons les principaux acteurs qui servent d'introduction au récit de cette célèbre affaire judiciaire, qui tint en haleine nos compatriotes du milieu du XIX<sup>ème</sup>.

Sans entrer dans le détail de cette sinistre affaire criminelle, ce qui n'est pas l'objet de cette communication, nous nous limiterons à en évoquer les principaux protagonistes, qui sont tous au départ des membres de l'entourage immédiat de la famille des ducs d'Orléans et de leur château

de Villers-Cotterêts. Nous nous transporterons ensuite dans un charmant petit château, du nom de « Villers-Hélon », situé entre Soissons au nord et Villers-Cotterêts au sud-est, et à quelques kilomètres de cette dernière ville qui a vu naître Alexandre Dumas.

### *1) Talleyrand, les Genlis et les Valence*

L'action se situe tout d'abord en 1770, année où le jeune Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, qui se destinait contre son plein gré au sacerdoce, est envoyé par ses parents en séjour à Reims, chez son oncle Alexandre-Angélique de Talleyrand, alors coadjuteur de Mg de La Roche-Aymon, cardinal-archevêque de Reims.

Résidait alors et à proximité de Reims, au château de Sillery, la célèbre comtesse

de Genlis, qui y faisait alors un séjour chez le marquis de Puysieux, grand oncle de son mari. Elle écrit dans ses mémoires : «J'y trouvai nombreuse compagnie: M. de La Roche-Aymon, archevêque de Reims, son coadjuteur, et M. de Talleyrand, destiné de même à l'état ecclésiastique, et déjà en soutane, quoiqu'il n'ait que 12 ou 13 ans. (en réalité, il en avait 15 ou 16). Il boitait un peu, il était pâle et silencieux; mais je lui trouvais un visage très agréable et un air observateur qui me frappa».

Talleyrand n'oublia pas cette visite à Sillery où il rencontra pour la première fois cette femme de huit ans son aînée et qu'il va retrouver à plusieurs reprises dans sa vie. Dans la société du Palais-Royal à Paris, dont il fût un assidu, il devait la revoir à plusieurs reprises. Félicité Ducrest de Saint-Aubin, marquise de Sillery, comtesse de Genlis, était en effet gouvernante des enfants du duc d'Orléans dit Philippe-Egalité et dont elle sera parait-il la maîtresse. Il dira sévèrement d'elle: «Elle a pris les échasses du rigorisme, dans une carrière toute de galanterie... Madame de Genlis, pour éviter le scandale du rigorisme, a toujours cédé aisément».



Château de Villers-Hélon, proche de Villers-Cotterêts



Il la retrouva encore à Londres où elle émigra avec Melle d'Orléans, sœur de Louis-Philippe duc de Chartres, alors âgée de 16 ans, avec la belle Hermine, qu'elle disait être sa nièce mais que la rumeur publique disait être la fille naturelle qu'elle aurait eue avec le duc d'Orléans.

Mme de Genlis avait eu plusieurs enfants. Sa seconde fille, appelée Pulchérie, épousa le colonel de Valence, premier écuyer du duc d'Orléans et qui devint par la suite général. L'événement se passa de la manière suivante, que nous raconte Alexandre Dumas : Valence tomba follement amoureux de la duchesse d'Orléans, née Charlotte-Jeanne Béraud de la Haye de Riou, marquise de Montesson, tante de Mme de Genlis et épouse morganatique du duc, qu'elle avait épousée

secrètement en 1773. Il fut surpris un jour par le duc, aux pieds de la duchesse, lui avouant sa flamme. Scandale qui fut évité grâce au sang froid de la duchesse, qui lui dit tout de go: «...débarrassez-moi de Valence, il adore Pulchérie et veut absolument l'épouser», ce qu'il fit sans regrets, car elle était charmante. C'est ainsi qu'il devint en 1785 le

gendre de Mme de Genlis. Arrivèrent les horreurs de la terreur sous la Convention. Valence émigra avec son chef Dumouriez et Mme de Valence fut arrêtée et incarcérée dans les geôles révolutionnaires le 4 avril 1793. Notons que Talleyrand avait été un assidu du salon qu'elle tenait rue Grange-Batelière, y jouant au whist qu'il affectionnait particulièrement.

## II) Arrivée à Villers-Hélon de Jacques Collard, successeur de Ribbing et ami de Talleyrand

Après le 9 thermidor (27 juillet 1794), Mme de Valence retrouva sa liber-

té et sa sœur Hermine (officieusement sa demi sœur). Hermine retrouva donc son entourage familial, jusqu'au jour où se posa à sa famille la question de son avenir et de son mariage. Et c'est là qu'intervint Talleyrand, habitué du salon des Valence et de l'entourage du duc d'Orléans. Alexandre Dumas, lui aussi proche des Orléans par sa ville natale de Villers-Cotterêts, nous raconte: «Un jour, M. de Talleyrand rencontra au Palais-Royal un de ses amis, gentilhomme campagnard, de fortune raisonnable, c'est-à-dire possédant douze à quinze cents arpents de terre et venant d'acheter au comte de Ribbing un petit château aux environs de Villers-Cotterêts. Ce gentilhomme était M. Collard de Montjouy. M. de Talleyrand était dans ses jours de philanthropie; il fit avec son ami deux tours sous les arcades, et au troisième, après un moment de réflexion:



Madame de Genlis

- Tiens, Collard, lui-il, tu devrais faire une bonne action.

- M. Collard s'arrêta et le regarda avec étonnement.

- Ca ne porte pas toujours malheur, continua M. de Talleyrand; tu devrais te marier.

- Et comment diable ferais-je une bonne action en me mariant ?

- Parce que la jeune fille, ravissante de beauté, de grâce, d'éducation, est orpheline et sans fortune, et j'ajouterai qu'en faisant une bonne action sûrement, tu feras une bonne affaire peut-être.

- En ce que ?

- En ce que cette orpheline sans fortune est fille naturelle du duc d'Orléans Philippe-Egalité et de Mme de Genlis, et que si les Bourbons revenaient... Eh ! mon Dieu, tout est possible !- et que si les Bourbons revenaient, tu te trouverais beau-frère du premier prince du sang.

- Beau-frère du côté gauche;

- C'est le côté du cœur; Mme de Staël t'appelle la plus spirituelle de ses bêtes, prouve qu'elle à raison en faisant une action d'esprit qui aura l'air d'une bêtise.

- Et comment s'appelle ton orpheline, les noms ont une grande influence sur moi.

- Elle ne s'appelle pas puisqu'elle est orpheline.

- Bon ! Voilà M. l'évêque d'Autun qui, après avoir oublié qu'il a été sacré, oublie qu'il a été baptisé; c'est son nom de baptême que je deman-

de.

- Elle se nomme Hermine et jamais son nom n'a été mieux appliqué.

- Voilà qui me décide, où est-elle ?

- Chez Mme de Valence.

- Présente-moi à Mme de Valence.

- Quand tu voudras.

- Tout de suite; il n'y a pas de temps à perdre pour une action de ce genre-là; un autre n'aurait qu'à la faire à ma place. »

Jacques Collard fut donc, grâce à Talleyrand, présenté à Mme de Valence d'abord et lui plut aussitôt. Jeune, beau garçon, la «plus spirituelle de ses bêtes», selon Mme de Staël qui le connaissait bien aussi, «et ayant quinze mille livres de rente que Talleyrand promettait de lui faire tripler par d'heureuses spéculations», il plut heureusement à Hermine, qui devint ainsi Mme Collard de Montjouy, plus connue sous le nom de Mme Collard.

Jacques Collard, cadet de Gascogne, naquit le 30 février 1758. Fournisseur des armées de la République sous le Directoire, il augmenta beaucoup sa fortune encore grâce à Talleyrand. Il mourut à Villers-Hélon le 30 août 1838, l'année même de la mort de Talleyrand dont il était resté l'ami. Il fut président du canton de Villers-Cotterêts, député de l'Aisne de 1807 à 1811 et sera le

tuteur des enfants Dumas après la mort du général.

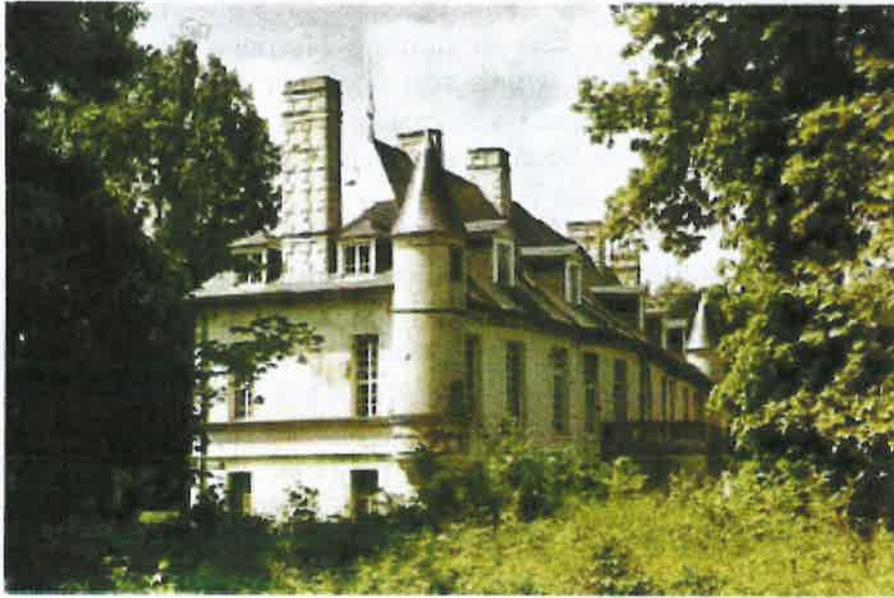
Comment Talleyrand connaissait-il Collard? C'est Alexandre Dumas qui nous renseigne au travers de ses mémoires: «M. Collard, homme d'humeur aussi douce et de visage aussi souriant que M. Deviolaine, son ami intime, était d'humeur orangeuse et de visage froncé; ... il avait quitté son nom de Montjouy pour garder purement et simplement celui de Collard, qui effarouchait moins que l'autre les oreilles démocratiques. Depuis, il avait connu M. de Talleyrand au corps législatif,... et avait épousé une jeune fille nommée Hermine, qui habitait chez Mme de Valence.

A la mort de mon père, M. Collard fut nommé mon tuteur.

J'ai donc pu voir Mme Collard encore jeune, c'est-à-dire à l'âge de trente à trente-deux ans, à peu près. Il était impossible de réunir à une si parfaite distinction de manière, à une si haute dignité de gestes et de façons, plus de grâce hospitalière que ne le faisait Mme Collard.

### III) Nous arrivons à «L'affaire Lafarge»

Ayant ainsi fait la connaissance de cette fille de Mme de Genlis, mariée à Jacques Collard grâce à Talleyrand, comment en arrive-t-on à cette «Affaire Lafarge», de



La famille de Jacques et d'Hermine Collard se composait de 3 filles et d'un garçon. Ce dernier, Maurice, né en mars 1801, portait l'un des noms de son parrain, Talleyrand, qui était venu à Villers-Hélon pour son baptême. C'est le parrain qui avait choisi la marraine, en la personne de Mme Leclerc, sœur de Bonaparte, qui fut ensuite princesse Borghèse, et qui habitait le château de Montgobert, proche de celui de Villers-Hélon, et aujourd'hui propriété de la famille Souchet d'Albuféra. Il sera pendant plus de 40 ans maire de Villers-Hélon. Il épousera Blanche-Augustine de Montaignu.

sinistre mémoire et qui fut l'une des plus célèbres affaires judiciaires du milieu du XI-Xème, encore peut-être non complètement élucidée à ce jour, selon certains auteurs. Mais ceci n'est pas l'objet de notre propos.

L'action se situe maintenant au château de Villers-Hélon, proche de Villers-Cotterêts, à 2 kilomètres environ de l'ancienne abbaye de Longpont, appartenant, et habitée encore aujourd'hui, à la famille de Montesquiou Fezensac.

Ce château, de modeste dimension, se compose de deux ailes se rattachant à un corps de logis de deux étages d'époque Louis XVI. Son origine remonte à 1567 selon ses archives. Il se trouve dans une sorte d'île à laquelle on accède par deux ponts et une passerelle. A l'intérieur, certaines parties sculptées remontent au XVème siècle.

Une chapelle remonte à la même époque. Il est entouré de douves, alimentées par un étang.

A la Révolution, il fut déclaré bien national et servi d'atelier de fabrication de souliers pour fournitures aux armées. C'est en cet état qu'il fut acheté par le comte de Ribbing, suédois lié avec Mme de Staël, avant une autre liaison avec Benjamin Constant. Mais Ribbing ne résida jamais à Villers-Hélon, horrifié de découvrir que son château était une fabrique de souliers. Il le revendit aussitôt à Jacques Collard de Montjouy, que nous venons de présenter. Ribbing reviendra une seule fois à Villers-Hélon en 1819, non plus en propriétaire mais en fugitif.

Les 3 filles s'appelaient Caroline, Hermine et Louise.

- Hermine épousera le baron de Martens, futur ambassa-



deur de Prusse au Portugal, le 29 octobre 1818. Horace Vernet en fit, à Florence, son portrait.

- Louise épousera le 6 octobre 1820 François baron Garat (1793-1866), secrétaire général de la Banque de France. Bien connu aussi de Talleyrand, Dumas nous le présente comme «l'homme dont la signature est la mieux appréciée de toutes les signatures commerciales». Parmi les témoins, figurait le baron Alexandre de Talleyrand, conseiller d'Etat, officier de la légion d'honneur, Préfet du département de l'Aisne (Archives de la commune de l'église).

Mais c'est l'aînée, Caroline, qui va retenir notre attention pour la suite de notre chronique.

Caroline, née à Paris le 17 Frimaire an V (7 décembre 1796) et mourut le 8 février 1835. Elle épousa le 8 novembre 1814, à Villers-Hélon, le baron Capelle, (parfois orthographié Cappelle), officier de la légion d'honneur, major au corps royal de l'artillerie.

Elle eut une fille Marie, née le 15 janvier 1816, qui vécut toute son enfance et sa jeunesse au château de Villers-Hélon et qui est devenue, nous dit textuellement Alexandre Dumas, «sous le nom de Madame Lafarge,

l'héroïne du drame le plus émouvant qui depuis longtemps se soit déroulé devant la cour d'assises». A l'époque de sa naissance, son père était lieutenant-colonel du 1er régiment d'artillerie de La Fère, de 1818 à 1823.

Signalons qu'à l'époque du sacre de Charles X, M. Collard reçut avec bonheur à Villers-Hélon, le prince de Talleyrand. La cour et les jardins furent illuminés et après le dîner, on fit passer devant les fenêtres du salon, les magnifiques troupeaux de mérinos provenant des trois fermes. Il est dit que Collard eut la moutomanie pendant près de cinq ans. Mais si les moutons étaient admirables, les bergères étaient charmantes et pouvaient les faire oublier.

Dans le courant du mois d'août 1829, il eut la visite de la famille d'Orléans, pour laquelle il avait un culte d'amour et de vénération. Le duc et la duchesse d'Orléans avait amené avec eux le duc d'Aumale, le prince de Joinville et mademoiselle d'Orléans.

Jacques Collard meurt le 30 août 1838, âgé de 80 ans et 7 mois (archives de la commune).

En 1839, Marie Capelle épousa Charles Lafarge, maître de Forge au Glandier, non loin de Brive en Cor-

rèze.

Accusée d'avoir empoisonné son mari, condamnée aux travaux forcés à perpétuité avant d'être graciée en 1852, elle mourut peu après.

Alexandre Dumas nous dit d'elle : «Etrange erreur de la nature, au milieu de ce merveilleux bouquet de fraîcheur, de jeunesse et de beauté, elle fit tache».

Ici s'arrête notre histoire. Je laisse le lecteur découvrir cette affaire judiciaire pour laquelle Talleyrand n'était plus là, au travers des nombreux ouvrages qui lui sont consacrés, en vous recommandant particulièrement «Madame LAFARGE» par Alexandre DUMAS, éditions Flammarion, département Pygmalion 2005 et qui a largement servi à la présente rédaction.

Signalons aussi que la duchesse de Dino consacre un large paragraphe à cette affaire Lafarge, dans son ouvrage « Chronique de 1831 à 1862 », édition Plon 1909, p. 371 à 376.

## La gazette du prince

### Cent jours - La tentation de l'impossible (mars - juillet 1815)

Emmanuel de Waresquiel - historien

D'après son livre Cent Jours. La tentation de l'impossible (mars-juillet 1815), Fayard, 2008, 688 pages, index onomastique, sources et bibliographie, deux cahiers hors-texte, 28 euros

Conférence du 9 octobre 2010 - Maisons Laffitte  
Résumé par Louis Perdreau

Les « Cent Jours », terme utilisé par le Préfet Chabrol lors de l'accueil de Louis XVIII le 8 juillet 1815.

-Non pas simple péripétie de l'Empire, dernier tour de piste de l'Empereur. Mais...

-Période de chassé-croisé des pouvoirs

-Période de traumatismes, de ruptures, d'incohérences, de conflits

-Période de crise exceptionnelle... source de divisions, d'affrontements, « matrice » de nombreux événements de notre histoire : 1830 - 1848 - 1870 - 1940...

Période difficile à aborder par l'historien

-Les sources sont souvent

des documents «revisités» par les témoins... à la recherche de leur rectitude, de la cohérence de leurs engagements.

-Les principaux protagonistes agissent en référence à leur passé :

-Louis XVIII en partant dans le Nord, croit revivre la fuite de Varennes

-Napoléon se croit (et fait croire) au 18 brumaire !! C'est «le vol de l'aigle». Et comme dit Mathieu Molé, le vol oui, mais l'aigle était déjà là.

-Chaque événement est relaté dans la plus grande ambivalence. La nuit de 20 mars, lors de l'arrivée de Napoléon aux Tuileries;

-Silence de la peur pour les uns, silence de l'espoir pour d'autres

-Nuit de la Bérézina ou nuit romantique du «tout est possible».

Louis XVIII - Roi philosophe

- Roi intelligent... sans intérêt pour l'armée.

-Il s'installe en avril 1814, non pas à l'initiative de l'étranger, mais... par le jeu des circonstances: effondrement de l'Empire, invasion du territoire, rôle de Talleyrand et du Sénat

-Il est très marqué par son séjour en Angleterre... il est acquis à l'idée d'une royauté constitutionnelle.

-Il revendique son «droit à la couronne» .... en même temps il octroie la Charte,

il reconnaît la validité de la vente des biens nationaux, il est ouvert à l'évolution... il fait entrer 3 protestants dans son ministère.

-C'est le roi de la paix... ce qui l'oblige à « rétrograder » l'armée... il institue les demi-soldes, soldats à l'esprit revancharde (parallèle avec l'armée allemande de 1919 et au coup de poignard dans le dos). « Nous avons été trahis!» est le cri de l'armée. Napoléon reprendra mot pour mot le thème dans ses proclamations du 1er mars 1815.

Napoléon s'appuie sur le peuple et l'armée

-Napoléon, alors qu'il a trahit le traité de Fontainebleau qui lui avait donné l'île d'Elbe en toute souveraineté, tient un discours de légitimation... il proclame son attachement au peuple de France... et insiste sur la primauté de la souveraineté naturelle dont il est l'élu. « Le discours d'un jacobin dans la bouche d'un prétorien », dira Benjamin Constant.

-La troupe reconnaît son empereur

-La plupart des officiers vivent un cas de conscience, entre ce qu'ils appellent dans leurs souvenirs leurs «devoirs» et leurs «affections», que connaîtront plus tard ceux de 1940 et de 1961

Louis XVIII est donc contraint de partir

-Il part sous la protection de sa maison militaire, 5.000 personnes environ, dans la boue du nord... pendant la semaine sainte

-A de Vigny, Géricault, Lamartine, Chateaubriand avec de nombreux étudiants... épris de liberté accompagnent le roi constitutionnel.

« La croisade de la jeune France pour la défense des libertés » dira Lamartine

-l'honneur c'est la poésie du devoir. Le devoir commande de ne pas se battre, ils partent vers l'exil... jusqu'à Gand dans le royaume de Hollande. Le romantisme est né de cette défaite virtuelle, de ce rêve d'une bataille qui n'aura jamais lieu

1815, tout oppose Louis XVIII et Napoléon... et pourtant.

Louis XVIII

-Héritier

-60 ans – podagre

-Roi de la paix

-Pédagogue, partisan des libertés politiques

Napoléon

-Conquérant

-44 ans – « bon » cavalier

-Dieu Mars

-Autoritaire, avec une police aux ordres et une presse sous contrôle...

et pourtant, l'un et l'autre croient en leur destin, en leur légitimité

-Napoléon croit en son « étoile » lorsqu'il décide de quitter l'île d'Elbe fin février 1815

-Depuis qu'il a quitté la France en 1791, le comte de Provence devenu Louis XVIII en 1795, sans argent, chassé d'exil en exil, est resté obstinément attaché à ses droits à l'exercice du pouvoir. C'est cela surtout qui lui vaut de remonter sur le trône en 1814.

La crise de 1815 est dans ce sens une crise de légitimité, entre deux légitimités affrontées, celle de Napoléon et celle de Louis XVIII

L'un et l'autre font l'expérience de la solitude du pouvoir

-Louis XVIII est seul face à l'armée, à l'Europe qui doute de lui, à sa famille (sans enfants), en opposition avec son frère, futur Charles X, roi des ultras.

-Napoléon, lui aussi, connaît la solitude pendant ces 100 jours. Il est sans moyens, contraint de reprendre la guerre avec une Europe qui l'exècre, privé de sa famille... Joséphine est décédée, Marie Louise et le roi de Rome retenus à Vienne...

Le bilan des 100 jours est désastreux, loin de l'épopée que les Napoléoniens ont tenté de raconter.

Au lendemain de Waterloo, les alliés de l'ancienne coalition anti-napoléonienne s'en prennent à la France qui a eu le tort de se donner une deuxième fois à Napoléon.

Le traité de paix de Paris du 30 mai 1814, extrêmement favorable au pays, est remis en question.

-La France est occupée... condamnée à payer des indemnités de guerre. Elle est mise sous surveillance par l'Europe

-Les frontières sont réduites... Nice, une partie de la Savoie, les grandes places fortes du Nord et de l'Est...

-Le peuple de France est meurtri... Waterloo défaite pour Napoléon... comme pour Louis XVIII.

## La chronique de...

Claude Beauthéac, membre du conseil d'administration

### Talleyrand sous le regard et la plume (critiques) de Chateaubriand

*Deux hommes presque contemporains, ayant suivi un parcours souvent similaire, mais qui ne s'aimaient pas*

Talleyrand naît à Paris en 1754 et meurt à Paris à 84 ans en 1838.

Chateaubriand naît à Saint-Malo en 1768 et meurt à Paris à 80 ans en 1848. Tous deux nés gentilshommes, ils vont tout traverser: l'ancien régime, la révolution, le directoire, le consulat, l'empire, la restauration... Ils nais-

sent tous deux sous Louis XV. Talleyrand meurt sous Louis-Philippe, le dernier roi des Français. Chateaubriand meurt dix ans plus tard, cinq mois après la proclamation de la IIème République, quelques jours après les violentes émeutes de juin 1848.

De 1758 à 1761, Talleyrand est en Saintonge chez son arrière-grand-mère. Chateaubriand est lui confié à sa grand-mère de 1768 à 1775 dans le village de Plancoët en Bretagne.

Voyage en Amérique, au «nouveau monde»: pour Chateaubriand, de juillet 1791 à janvier 1792. Pour Talleyrand, de mars 1794 à juin 1796.

Par la suite, surtout, carrière diplomatique: en mai 1803, pour son premier poste, Bonaparte nomme Chateaubriand secrétaire de légation à Rome auprès du cardinal FESCH, ambassadeur. Quel est à l'époque le ministre des relations extérieures? Talleyrand, bien sûr!

Mais on sait maintenant que cette nomination fut imposée par Bonaparte, elle ne fut souhaitée ni par le cardinal FESCH ni par Talleyrand, qui aurait préféré promouvoir un diplomate de carrière.

Chateaubriand raconte ainsi

sa première rencontre avec Talleyrand :

M. de Talleyrand occupait le ministère des relations extérieures; il m'expédia ma nomination. Je dînai chez lui: il est demeuré tel dans mon esprit qu'il s'y plaça au premier moment. Au reste, ses belles façons faisaient contraste avec celles des marauds de son entourage; ses roueries avaient une importance inconcevable: aux yeux d'un brutal guépier, la corruption des mœurs semblait génie, la légèreté d'esprit profondeur. La Révolution était trop modeste; elle n'appréciait pas assez sa supériorité ce n'est pas même chose d'être au-dessus ou au-dessous des crimes.

Plus tard, la carrière diplomatique de Chateaubriand atteindra le sommet de ses ambitions, puisque, de janvier 1821 à juin 1824, il sera successivement ministre plénipotentiaire à Berlin, ambassadeur à Londres, enfin ministre des affaires étrangères.

Chateaubriand a jugé Talleyrand principalement à l'occasion de trois événements :

- l'exécution du duc d'Enghien le 21 mars 1804.
- la comédie du 30 mars 1814 : M. de Talleyrand reste à Paris.
- 7 juillet 1815: la scène à Saint-Denis.

Manifestement, Chateaubriand n'aimait pas Talleyrand et lui trouvait peu de qualités, on s'en apercevra hélas à la fin de cette chronique. Mais il est bien connu qu'on peut être un très grand

écrivain et se montrer très injuste envers ses contemporains.

### 1. L'exécution du duc d'Enghien

Vous connaissez tous cette affaire de l'exécution du duc d'Enghien le 21 mars 1804. Dans l'hebdomadaire *MARIANNE* du 19 décembre 2009 au 1er janvier 2010, Monsieur Emmanuel de WARESQUIEL en faisait encore un article de trois pages.

Rapidement, de quoi s'agit-il? Un jeune prince de la maison de Bourbon, puisqu'il est le petit-fils du prince de Condé - il a 32 ans et ressemble déjà à un héros pour les royalistes - que Bonaparte fait enlever en pleine forêt noire, donc au-delà des frontières de la République, qu'il fait emprisonner, puis juger sous l'accusation de complot royaliste par une commission militaire nommée à cet effet et enfin exécuter dans les fossés de Vincennes, tout cela en moins de dix jours, du 15 au 21 mars 1804.

Dans les Mémoires d'outre-tombe, Chateaubriand revient très longuement sur cette affaire désastreuse, qui fut plus qu'un crime, une faute, et, en particulier, dans un chapitre final, il tente de faire la part de chacun: Bonaparte, M. de Caulaincourt, Murat, le duc de Rovigo ...



Peinture d'Anne-Louis Girodet de Roucy dit Girodet-Trioson, 1811, Musée du Louvre, Paris

En ce qui concerne Talleyrand, il dit:

Quant à M. de Talleyrand, prêtre et gentilhomme, il inspira et prépara le meurtre en inquiétant Bonaparte avec insistance: il craignait le retour de la Légitimité. Il serait possible, en recueillant ce que Napoléon a dit à Sainte-Hélène et les lettres que l'évêque d'Autun a écrites, de prouver que celui-ci a pris à la mort du duc d'Enghien une très forte part. Vainement on objecterait que la légèreté, le caractère et l'éducation du ministre devaient l'éloigner de la violence, que la corruption devait lui ôter l'énergie; il ne demeurerait pas moins constant qu'il a décidé le Consul à la fatale arrestation. Cette arrestation du duc d'Enghien, le 15 de mars, n'était pas ignorée de M. de Talleyrand; il était journellement en rapport avec Bonaparte et conférait avec lui; pendant l'intervalle qui s'est écoulé entre l'arrestation et l'exécution, M. de Tal-

leyrand, lui, ministre instigateur, s'est-il repenti, a-t-il dit un seul mot au Premier Consul en faveur du malheureux Prince? Il est naturel de croire qu'il a applaudi à l'exécution de la sentence.

Au final, cette affaire verra Chateaubriand et Talleyrand prendre des positions opposées: Chateaubriand démissionne de la carrière diplomatique et rompt avec le Premier Consul.

Quant à Talleyrand, sur sa proposition, le Tribunat adopte le principe d'un empire héréditaire. Le Sénat prend prétexte des attentats et des complots visant la personne du Premier Consul et de la nécessité d'assurer sa succession, pour décider de confier le gouvernement de la République à un empereur héréditaire, ce qui est fait par sénatus-consulte du 18 mai 1804.

Et le 11 juillet 1804, Talleyrand est promu grand chambellan, ce qui le rapproche encore plus de la personne de l'empereur et rend sa présence obligatoire dans la

(1) Georges BORDONOVE: TALLEYRAND. Paris, Editions Pygmalion/Flammarion, 2007, page 179

plupart des manifestations officielles. Il se fait confectionner un splendide habit de velours rouge.

Dans son livre sur Talleyrand, Georges BORDONOVE écrit: « Ce bel habit, il le devait en somme au duc d'Enghien, comme Bonaparte lui devait son titre d'empereur». (1)

## 2. La comédie du 30 mars 1814: M. de Talleyrand reste à Paris

La campagne de France est finalement perdue et le 29 mars 1814, les alliés (russes, autrichiens et prussiens) arrivent devant Paris et la bataille s'engage.

Dès le 28 mars, l'ancien roi d'Espagne, Joseph, avait proposé au conseil de régence de quitter la capitale, conformément à des instructions que lui avait adressées l'Empereur, de Nogent, au début de février.

Le lendemain, l'impératrice Marie-Louise, le roi de Rome et la régence quittaient Paris pour Blois.

Qu'allait faire Talleyrand? Dans ses mémoires, Chateaubriand raconte de manière assez méchante:

M. de Talleyrand faisait partie de la régence nommée par Napoléon. Du jour où l'évêque d'Autun cessa d'être, sous l'Empire, ministre des relations extérieures, il n'avait rêvé

qu'une chose, la disparition de Bonaparte suivie de la régence de Marie-Louise; régence dont lui, prince de Bénévent, aurait été le chef. Bonaparte, en le nommant membre d'une régence provisoire en 1814, semblait avoir favorisé ses désirs secrets. La mort napoléonienne n'était point survenue; il ne resta à M. de Talleyrand qu'à clopiner aux pieds du colosse qu'il ne pouvait renverser, et à tirer parti du moment pour ses intérêts : le savoir-faire était le génie de cet homme de compromis et de marchés. La position se présentait difficile: demeurer dans la capitale était chose indiquée; mais si Bonaparte revenait, le prince séparé de la régence fugitive, le prince retardataire, courait risque d'être fusillé; d'un autre côté, comment abandonner Paris au moment où les alliés y pouvaient pénétrer? Ne serait-ce pas renoncer au profit du succès, trahir ce lendemain des événements, pour lequel M. de Talleyrand était fait? Loin de pencher vers les Bourbons, il les craignait à cause de ses diverses apostasies. Cependant, puisqu'il y avait une chance quelconque pour eux, M. de Vitrolles, avec l'assentiment du prélat marié, s'était rendu à la dérobée au congrès de Châtillon, en chuchoteur non avoué de la légitimité. Cette précaution apportée, le prince, afin de se tirer d'embarras à Paris, eut recours à un de ces tours dans lesquels il était passé maître.

M. Laborie, devenu peu après, sous M. Dupont de Nemours, secrétaire particulier du gouvernement provisoire, alla trouver M. de Laborde, attaché à la garde nationale; il lui révéla le départ de M. de Talleyrand : « Il se dispose, lui dit-il, à suivre la régence; il vous semblera peut-être nécessaire de l'arrêter, afin d'être à même de négocier avec les alliés, si besoin est. » La comédie fut jouée en perfection. On charge à grand bruit les voitures du prince; il se met en route en plein midi, le 30 mars:

arrivé à la barrière d'Enfer, on le renvoie inexorablement chez lui, malgré ses protestations. Dans le cas d'un retour miraculeux, les preuves étaient là, attestant que l'ancien ministre avait voulu rejoindre Marie-Louise et que la force armée lui avait refusé le passage.

*3. 7 juillet 1815. La scène. Saint Denis. Talleyrand et Fouché sous l'œil de Chateaubriand. Ah! Si CNN avait été là!*

18 juin 1815, Waterloo, morne plaine ...

Napoléon revient à Paris au petit jour du 21 juin et, abandonné, finit par abdiquer au début de l'après-midi du 22 en faveur de son fils. Sous la contrainte de Fouché, en particulier, Napoléon doit s'éloigner de la capitale, qui capitule le 03 juillet 1815.

Le 6 juillet 1815, un peu avant minuit, dans le palais de Talleyrand, rue Saint Florentin à Paris, selon Jean-Claude BRISVILLE dans la pièce LE SOUPER, rencontre et joute oratoire personnelle et politique entre Talleyrand et Fouché. A la fin, très tard dans la nuit, au milieu des éclairs, du tonnerre et de la pluie, Talleyrand apostrophe Fouché:

« Je vous l'avais bien dit que nous arriverions à un accord ... A ce soir, chez le roi. N'oubliez pas ». (2)

(2) Jean-Claude BRISVILLE: LE SOUPER. Arles, Actes Sud, 2006, page 45

Le 7 juillet, Fouché, président du gouvernement provisoire et ministre de la police, est conduit à Saint-Denis par Talleyrand auprès du roi Louis XVIII.

La scène a été immortalisée par Chateaubriand dans l'une des pages les plus célèbres des Mémoires d'outre-tombe:

Nous nous rendîmes à Saint-Denis: un boulanger nous hébergea. Le soir, vers les neuf heures, j'allai faire ma cour au Roi. Sa Majesté était logée dans les bâtiments de l'abbaye: on avait toutes les peines du monde à empêcher les petites filles de la Légion d'honneur de crier: Vive Napoléon! J'entrai d'abord dans l'église; un pan de mur attendant au cloître était tombé: l'antique abbatiale n'était éclairé que d'une lampe. Je fis ma prière à l'entrée du caveau où j'avais vu descendre Louis XVI: plein de crainte sur l'avenir, je ne sais si j'ai jamais eu le cœur noyé d'une tristesse plus profonde et plus religieuse. Ensuite je me rendis chez Sa Majesté: introduit dans une des chambres qui précédaient celle du Roi je ne trouvai personne; je m'assis dans un coin et j'attendis. Tout à coup une porte s'ouvre: entre silencieusement le vice appuyé sur le bras du crime, M. de Talleyrand marchant soutenu par M. Fouché; la vision infernale passe lentement devant moi, pénètre dans le cabinet du Roi et disparaît. Fouché venait jurer foi et hommage à son seigneur; le féal régicide, à genoux, mit les mains qui firent tomber la tête de Louis XVI entre les mains du frère du roi martyr; l'évêque apostat fut caution du serment.

Dans son livre sur Napoléon, Jean Tulard écrit: «Les acquéreurs de biens na-

tionaux pouvaient se sentir rassurés, ainsi que tous ceux qui avaient profité de la Révolution; le bref entretien de Saint-Denis entre le roi et les deux anciens ministres de napoléon tint lieu de sacre à Louis XVIII. Le 08 juillet, le roi faisait sa rentrée dans Paris: l'aventure napoléonienne, privée de l'appui des notables et refusant toute adhésion populaire, n'avait guère dépassé les cent jours ... entre le moment du départ du roi et celui de son retour. » (3)

*Manifestement, François-René de Chateaubriand n'aimait pas Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord*

Talleyrand meurt le 17 mai 1838. La même année, Chateaubriand lui consacre un chapitre complet dans son quarante-troisième livre des *Mémoires d'Outre-Tombe*, un texte particulièrement long, excessivement corrosif et injustement méchant à l'égard d'un homme qui vient de mourir.

Toutes les citations qui suivent sont tirées des *Mémoires d'Outre-Tombe*, Editions Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1951, tome II.

«Un homme s'en est allé; ce garde de l'aristocratie escorté en arrière les puissants plé-

(3) Jean TULARD : NAPOLEON. Paris, Editions France Loisirs, 2004, page 517



béiens déjà partis ... Maintenant son existence entière m'est connue par sa dernière heure ... » (page 896).

Tout d'abord, Chateaubriand attaque Talleyrand sur son physique:

« D'anciennes gravures de l'abbé de Périgord représentent un homme fort joli; M. de Talleyrand, en vieillissant, avait tourné à la tête de mort: ses yeux étaient ternes, de sorte qu'on avait peine à y lire, ce qui le servait bien; comme il avait reçu beaucoup de mépris, il s'en était

*Saint Malo, le Grand Bé, tombe de Chateaubriand, photographie extraite du livre de Jean-Paul Clément; Chateaubriand, des illusions contre des souvenirs, Gallimard, Découvertes, 2003*

imprégné, et il l'avait placé dans les deux coins pendants de sa bouche» (page 901).

De même, « une grande façon qui tenait à sa naissance, une observation rigoureuse des bienséances, un air froid et dédaigneux, contribuaient à nourrir l'illusion autour du prince de Bénévent» (page 901).

Très âgé, Talleyrand fut nommé ambassadeur de France en Angleterre de septembre 1830 à novembre 1834. Chateaubriand juge ainsi cette période:

«Sa momie, avant de descendre dans sa crypte, a été exposée un moment à Londres, comme représentant de la royauté-cadavre qui nous régit» (page 904).

Mais, plus grave, ce prince de Bénévent était « paresseux et sans étude, nature frivole et cœur dissipé» (page 903).

« Incapable d'écrire seul une phrase, M. de Talleyrand faisait travailler compétemment sous lui: quand, à force de raturer et de changer, son secrétaire parvenait à rédiger les dépêches selon sa convenance, il les copiait de sa main» (page 903).

« ... Il variait dans ses goûts, détestant le lendemain ce qu'il avait aimé la veille» (page 903).

Et, un degré au-dessus, « M. de Talleyrand a trahi tous les gouvernements et il n'en a élevé ni renversé aucun. Il n'avait point de supériorité réelle ... Un fretin de prospérités banales, si communes dans la vie aristocratique ... Otez de M. de Talleyrand le grand seigneur avili, le prêtre marié, l'évêque dégradé, que lui reste-t-il ? Sa réputation et ses succès ont tenu à

ces trois dépravations» (page 904).

Quant à la mise en scène de sa mort, n'en parlons même pas. C'est une «comédie», une «chose pitoyable», une réconciliation avec le ciel disputée «minute à minute», une signature donnée «de guerre lasse ... quand sa parole allait s'éteindre, le désaveu de sa première adhésion à l'Eglise constitutionnelle; mais sans donner aucun signe de repentir, sans remplir les derniers devoirs du chrétien, sans rétracter les immoralités et les scandales de sa vie» (pages 904-905).

De toute façon, « M. de Talleyrand, appelé de longue date au tribunal d'en haut, était contumax; la mort le cherchait de la part de Dieu, et elle l'a enfin trouvé » (page 905). Quelques années plus tard, en pensant certainement à Talleyrand, Chateaubriand déclare dans son discours « Contre la Monarchie de Juillet » :

« Il y a des hommes qui, après avoir prêté serment à la République une et indivisible, au Directoire en cinq personnes, au Consulat en trois, à l'Empire en une seule, à la première Restauration, à l'acte additionnel aux Constitutions de l'Empire, à la seconde Restauration, ont encore quelque chose à prêter à Louis-Philippe. Je ne suis pas si riche. »

Mais, bien entendu, dans ce débat entre deux contemporains d'esprit si français et témoins si essentiels de leur temps, laissons le dernier mot à M. de Talleyrand et choisissons dans le livre de Eric SCHELL quelques petites citations (4) :

« Monsieur de Chateaubriand croit qu'il devient sourd car il n'entend plus parler de lui. » (page 41).

« On dit toujours de moi ou trop de mal ou trop de bien: je jouis des honneurs de l'exagération ». (page 44).

« Tout ce qui est exagéré est insignifiant ». (page 66).

« Il faut savoir finir sa vie. Et si je n'ai pas toujours su la bien employer, je saurai la bien finir. Adieu, en voilà assez et trop sur moi... ». (page 123).

(4) Eric Schell: Talleyrand en verve, Paris, Editions Horay, 2002

## Dans la bibliothèque

*Günter Erbe: Dorothea Herzogin von Sagan (1793-1862). Eine deutsch-französische Karriere, Böhlau Verlag Köln Weimar Wien 2009*

Im Unterschied zu den vorliegenden Studien von Bernardy, Ziegler und Dupuy geht der Autor nicht nur auf die Rolle der Gräfin Périgord

bzw. Herzogin von Dino in Wien, Paris und London ein, sondern widmet sich ausführlich dem Wirken Dorotheas als Herzogin von Sagan in Schlesien in den Jahren 1840-1862. Die Zeugin der Märzrevolution von 1848 und ihrer politischen Folgen kommt ausführlich zu Wort. Ihre Beziehungen zu Fürst Pückler-Muskau, Fürst Lichnowsky, Kardinal von Diepenbrock und Alexander von Humboldt werden genauer untersucht. In diesem Zusammenhang werden erstmals deutsche Quellen in größerem Umfang herangezogen, die in früheren Biografien kaum Berücksichtigung fanden. Ein weiteres Kapitel ist den Nachfolgern Dorotheas in Sagan gewidmet: ihrem Sohn Napoléon Louis und ihrem Enkel Boson, dem exemplarischen Grandseigneur der Belle Époque. Schließlich wird die weitere Geschichte des Fürstentums Sagan bis 1945 geschildert.

Nouveauté pour un public français: la description des activités socio-politiques qu'exerça la Duchesse de Dino en Silésie entre 1840-1862. Ses relations avec le Prince Pueckler, le prince Lichnovsky, le Cardinal de Diepenbrock et Alexander von Humboldt (ce dernier fut souvent l'hôte de C.-M. de Talleyrand à Paris) sont analysées. Dans cette biographie très complète, certains documents en allemand et

en polonais, ignorés auparavant, sont mentionnés.

L'auteur s'intéresse aussi à ses descendants, son fils Napoléon Louis, son petit fils Boson, le "grand Seigneur" de la belle époque..!. Un ouvrage qui devrait surtout satisfaire des néophytes, et contribuer à orienter des chercheurs éventuels à l'est du Rhin!

*Talleyrand en Verve -- par Eric Schell, 2e édition HO-RAY 2010, <editions@horay-editeur.fr>*

Aphorismes, bons mots... toujours ce plaisir - en deux mots ...savoir griffer sans blesser ..! Une bonne approche de Talleyrand pour "les littéraires-philosophes" qui l'ignorent souvent ! .....

*Talleyrand - Souvenirs actuels, par le Dr. Guy Rérolle, Editions CLEA, Dijon 2007, <cleamicroed@wanadoo.fr>*

Une promenade dans les différents lieux où Talleyrand a vécu et où il est passé - l'auteur n'est pas toujours politiquement correct, un peu cynique, un peu ironique... mais Talleyrand cherchait-il à plaire à tout le monde ?

*Vauban, par Guy Rérolle, même éditeur, Dijon 2009*

Sébastien Le Prestre, marquis de Vauban (1633-1707),

fidèle à la monarchie, fut l'un des très rares serviteurs du royaume dont la "libre expression" fut tolérée par le roi, même si certaines de ses propositions furent rejetées comme par exemple "le dixième royal", (impôt à faire payer au roi), ou le retour des huguenots en France bien que catholique. Economiste, recenseur, statisticien, inventeur, arithméticien, ingénieur, mais ne cherchez pas ses forteresses, car G. Rérolle aime bien décrire ce qu'on ne trouve pas dans les "grandes biographies" Pour le connaisseur, elle est appréciable car d'une autre approche et pour le non-spécialiste curieux, intéressante, car son anti-conformisme nous donne envie d'approfondir la connaissance de ce personnage,

*Bussy-Rabutin, par Guy Rérolle, même éditeur Dijon-2010*

Le comte de Bussy (1622-1693), cousin de Mme de Sévigné, lieutenant-général des armées, courtisan déçu, il a passé huit mois à la Bastille pour son livre "Histoire amoureuse des Gaules". Exilé pendant 17 ans en Bourgogne, il est un chroniqueur de premier plan que l'auteur nous fait revivre avec son style habituel, toujours avec intérêt, en passant par les endroits où le Comte et ses ascendants ont vécu. C'est une partie de l'histoire de

France qui défile sous nos yeux.

*Le duc de Richelieu (1766-1822) par Emmanuel de Waresquiel - Editions Perrin 2009*

Arrière-petit-neveu du Cardinal, après avoir émigré en Russie à la Révolution et guerroyé contre les Turcs et les Suédois, il a gouverné pendant 12 ans des immensités au sud de ce pays et fondé des villes telle qu' Odessa. Il revint en France en 1815 et réussit, grâce à son passé "russe", à libérer le pays d'une occupation militaire et fut deux fois le Premier Ministre de Louis XVIII.

Homme d'action et pragmatique, il était à la fois civilisé, sauvage, secret, sentimental, partout chez lui en Europe et "honnête homme" en politique, "sa parole valait un traité" disait de lui le duc de Wellington.

*Talleyrand ou la douceur de vivre, par Jean Tulard - Editions les Introuvables, 2011*

*Crédit, Déstabilisation et Crises, par notre membre Cristina Peicuti, éditeur: l'Harmattan, Paris 2010*

"Les financiers ne font bien leurs affaires que lorsque l'Etat les fait mal" (CMdeT) En s'appuyant sur une documentation très internatio-

nale (maîtrise de l'anglais, allemand, italien, français - docteur en sciences économiques, Sorbonne) l'auteur analyse le crédit bancaire, son fonctionnement et les règlements qui devraient être appliqués aux banques pour qu'elles se remettent au service de la croissance " dans l'intérêt de l'homme".

*Correspondance Napoléon à Talleyrand 1797-1806 - 801 lettres - Editée par Pierre Combaluzier - Décembre 2009*

Pierre Combaluzier, l'un des fondateurs de notre association, nous montre les sujets très variés que Napoléon traitait avec Talleyrand: l'armée et son approvisionnement, son recrutement et ses mouvements, les finances, les négociations diplomatiques, le blocus continental, l'éducation, etc. Cette documentation est un pas important pour mieux comprendre le rôle que jouait Talleyrand auprès de son maître.

*Recueil de textes rares de Charles-Maurice de Talleyrand Périgord, Edition réalisée par Pierre Combaluzier et Alain Pekar-Lempereur - Essec Iréné 2004*

Si vous allez par hasard sur Amazon.com, n'oubliez pas notre "Dictionnaire talleyrandien" André Beau dont les deux tomes de Talleyrand: "Talleyrand, chronique in-

discrète de la vie d'un prince" 1992 et "Talleyrand - la monarchie de juillet" 1998 - Editions Royer - s'ils ne sont plus au Château de Valençay, sont épuisés...

## L'anecdote

Question de Mechtild Voigt dans le numéro 2 du Courrier du Prince: " Comment s'appelle l'anglaise qui en 1791 a dédicacé son livre sur l'émancipation de la femme au nom de notre Charles-Maurice ? "

Bravo à Alexandra von Ilseman de Hong-Kong qui a trouvé la réponse! Il s'agit de Mary Wollstonecraft: "A vindication of the rights of women with strictures on political and moral subjects".

Elle formulait le souhait que Talleyrand s'engage davantage qu'il ne l'avait fait précédemment au Parlement dans le combat pour l'éducation des femmes.

La Révolution française avait effectivement abordé la condition sociale et politique de la femme mais Talleyrand souhaitait plutôt maintenir son statut pré-révolutionnaire.... il le révisa plus tard avec l'introduction de l'enseignement pour les filles dans les écoles de son duché de Bénévent!